

DEFIS ET BESOINS SECURITAIRES LOCAUX A GAO : DE LA PARTICIPATION DES OSC ET DES POPULATIONS DANS LE PROCESSUS NATIONAL DE REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE



Dr Moussa TOURE

Dr Alhassane GAOUKOYE

Juin 2021

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**



Co financé par
l'Union européenne

**DEFIS ET BESOINS SECURITAIRES
LOCAUX A GAO :**
DE LA PARTICIPATION DES OSC ET DES
POPULATIONS DANS LE PROCESSUS
NATIONAL DE REFORME DU SECTEUR
DE LA SECURITE

Dr Moussa TOURE

Chef de mission, Consultant principal

Dr Alhassane GAOUKOYE

Consultant junior

Juin 2021

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako
Représentant Résident : Christian Klatt
Coordination : Abdourhamane Dicko et Soumaila LAH
Badalabougou Est, Rue 27 porte 49
BP. 428 Bamako - Mali
Tél. +223 20 22 44 24
Fax : +223 20 22 91 13
E-Mail : info@fes-mali.org
Site web : www.fes-mali.org

ISSN : 978-99952-75-13-6

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES. « Les idées et thèses développées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la FES ».

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne. La coordination a été assurée par le Centre d'Études et de Réflexion au Mali (CERM).

Défis et besoins sécuritaires locaux à Gao :

de la participation des OSC et des populations dans le processus national de réforme
du secteur de la sécurité

■ SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE AVEC QUELQUES RECOMMANDATIONS MAJEURES	12
INTRODUCTION	17
1.1 CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ DANS LE PAYS	17
1.2 JUSTIFICATION DE L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	19
1.3 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	28
1. APERÇU GÉNÉRAL DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE SÉCURITÉ AU MALI	31
1.1 Brève genèse de la RSS au Mali	32
1.2 Gouvernance de la RSS au Mali	33
1.2.1 Conseil national de réforme du secteur de la sécurité	35
1.2.2 Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité	36
1.2.3 Comités locaux de sécurité	38
1.3 Défis sécuritaires du Mali	39
2. RÉSULTATS DU TERRAIN	41
2.1 Contexte sécuritaire de la région de Gao	42
2.2 3.2 Les défis locaux de sécurité	46

2.3	Perceptions des populations de la sécurité et appropriation de la réforme du secteur de sécurité.....	48
2.4	Causes de l'insécurité dans la région de Gao.....	54
2.5	Les besoins de sécurité des populations de la région de Gao	55
3.	ETAT DES LIEUX DE L'IMPLICATION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ	57
4.	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS D'IMPLICATION DES FEMMES ET DES JEUNES	67
5.	INITIATIVES LOCALES DE GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ	71
	CONCLUSION	76
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	80
	WEBOGRAPHIE	82
	ANNEXE	83

■ SIGLES ET ABREVIATIONS

- ACTS :** Appui à la coopération transfrontalière au Sahel
- AMDDH :** L'Association Malienne de Défense des Droits de l'Homme
- APMA :** Association des policières du Mali
- AQMI :** Al Qaeda au Maghreb Islamique
- ARGA :** Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique
- BVG :** Bureau du Vérificateur Général
- CCLS :** Comités consultatifs locaux de sécurité
- CCMR :** Centre des relations civiles-militaires
- CDNSPC :** Commission Défense Nationale, de la Sécurité et de la Protection Civile
- CMA :** Coordination des Mouvements de l'Azawad
- CMAT :** Mobile Advisory Team
- CMLN :** Comité Militaire de Libération Nationale
- CMSRFDS :** Comité militaire de suivi de la réforme des forces de défense et de sécurité
- CNDDR :** Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
- CNRDRE :** Comité National pour le Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'Etat

- CONASCIPAL-Mali :** Coalition Nationale de la Société Civile pour la Paix et la Lutte contre la Prolifération des Armes Légères
- CPA :** Coalition du Peuple de l'Azawad
- CSA :** Comité de suivi de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali
- CTS :** Commission Technique de Sécurité
- DCA :** Direction du Commissariat des armées
- DCAF :** de Genève pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées
- DDG :** Danish Deming Group
- DDR :** Désarmement, Démobilisation, Réinsertion
- DEME-SO :** Association des femmes juristes
- DGGN :** Directeur général de la Gendarmerie Nationale
- DGSE :** Direction Générale de la Sécurité d'Etat
- E EI :** Engins Explosifs Improvisés
- EMAT :** Etat-Major de l'Armée de Terre
- EMGA :** Etat-Major Général des Armées
- EMP :** Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye
- EUCAP SAHEL MALI :** European Union's Civilian Mission In Support Of The Malian Internal Security (EUTM) European Union Training Mission
- FAMA :** Forces Armées du Mali

FDS :	Forces de Défense et de Sécurité
FES :	Friedrich-Ebert-Stiftung
FIDH :	Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme
FORSAT :	Force Spéciale Anti-Terroriste
FOSCF :	Forum des Organisations de la Société Civile malienne
GAR-SI :	Groupes d'Action Rapide - Surveillance et Intervention
GATIA :	Groupe d'autodéfense Touareg Imghad et Alliés
GNM :	Garde Nationale du Mali
GIPN :	Groupe d'Intervention de la Police Nationale
GPRSS :	Groupe Pluridisciplinaire de Réflexion sur la Réforme du de la Sécurité
GSSP :	Groupement Spécial de la Sécurité Présidentielle
GTIA :	Groupements Tactiques Interarmées
ICITAP :	International Criminal Investigative Training Assistance Program
IGAS :	Inspection Générale des Armées et Services
IMRAP :	Institut Malien de Recherche et d'Action pour la Paix
ICSP :	Instrument contribuant à la Sécurité et la Paix
IEDDH :	Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme
LOPM :	Loi d'Orientation et de Programmation Militaire

LOPSI :	Loi d'Orientation et de Programmation sur la Sécurité Intérieure
MOC :	Mécanisme Opérationnel de Coordination
MSPC :	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
MDAC :	Ministre de la Défense et des Anciens Combattants
MPA :	Mouvement Populaire de l'Azawad
MUJAO :	Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest
MDP :	Mouvement pour la Défense de la Patrie
MFUA :	Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad
MSPC :	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
NDI :	National Democratic Institute
OSC :	Organisations de la Société Civile Malienne
PAG :	Programme d'Actions du Gouvernement
PEA :	Plate-forme d'Echange et d'Action
PAGE :	Rapport de recherche - Franco-Paix
PGPSP :	Programme de Gouvernance Partagée de la Sécurité et la Paix au Mali
PAOSC :	Programme d'Appui aux Organisations de la Société Civile
PARSEC :	Programme d'Appui au Renforcement de la Sécurité
PIGN :	Peloton d'Intervention de la Gendarmerie Nationale

PIRATE :	Patrouilles d'Intervention Rapide Terrestre
PSIRC :	Plan de Sécurisation Intégré des Régions du Centre
RH :	Ressources Humaines
RSS :	Réforme du Système de Sécurité
RSSG :	Représentant Spécial du Secrétaire-Général des Nations-Unies
SCDS :	Sous-Comité Défense et Sécurité
SIGI :	Security Governance Initiative
SIRH :	Système Informatisé de gestion des Ressources Humaines
UDPM :	Union Démocratique du Peuple Malien
UE :	Union Européenne
US-RDA :	Union Soudanaise – Rassemblement Démocratique Africain
WANEP :	West Africa Network for Peacebuilding

■ RESUME DE L'ETUDE

Une étude sur les défis et les besoins des populations ainsi que ceux liés à la participation des organisations de la société civile dans le processus de réforme du secteur de la société civile est toujours opportune car permettant de jauger les actions et initiatives en cours dans la gouvernance du secteur de la sécurité.

La présente étude consacrée à Gao s'est déroulée dans des conditions difficiles en termes d'accès à Gao pour les consultants et de sécurité pendant la période de l'étude. Les enlèvements, attentats et assassinats ont fortement augmenté au cours de la période allant de la fin de l'année 2020 au début de l'an 2021.

Cependant, les résultats de l'étude englobent le processus de réforme du secteur de la sécurité de manière générale avec une analyse du contexte sécuritaire et des instruments mis en place pour la réforme, notamment la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité. L'appropriation de ce processus et la perception des populations (communautés de la région de la sécurité et de la RSS sont présentées dans la présente étude avec des fortunes diverses. La réforme reste méconnue des populations (pour la plupart des personnes enquêtées) et la notion de sécurité tourne très souvent autour du manque de menaces à la paix et à la tranquillité avec la possibilité de se mouvoir sans craindre pour sa vie.

L'étude a également fait ressortir le rôle majeur des organisations de la société civile dans la région, notamment les jeunes, les femmes et les communautés, y compris les leaders religieux. Ce rôle a surtout été mis en avant lors de la période d'occupation de la zone en 2012 et 2013. En ce qui concerne la sécurité, le rôle des femmes n'est pas valorisé. Elles ne sont pas impliquées à hauteur de l'importance de la femme dans la société.

L'étude a également fait ressortir les différents mécanismes de résilience des communautés sous formes de bonnes pratiques dont le processus de réforme du secteur de la sécurité devrait s'inspirer pour prendre réellement en compte les besoins et préoccupations des populations.

Fort de ces résultats, l'étude a formulé les recommandations suivantes :

- 1. Relire les textes régissant la RSS basée sur les réalités locales :**
Les textes actuels sont axés sur les parties signataires de l'Accord pour la paix entraînant un manque d'appropriation voire d'intérêt de la part des populations. Or, celles-ci sont des acteurs majeurs dans la gouvernance des questions de sécurité comme l'attestent les différents mécanismes (instruments) de lutte ou de résilience développés par les communautés. Les chefferies traditionnelles, les leaders communautaires et autorités religieuses sont des acteurs majeurs dont le rôle ne saurait être une collecte d'informations sur les incidents sécuritaires pour les autorités administratives et politiques. Le concept de sécurité communautaire mérite réflexion afin d'apprécier son apport à une réforme empreinte des réalités locales.

- 2. Coordonner les interventions des acteurs dans le secteur de la sécurité** de manière globale en veillant à ce que les différentes actions ne constituent pas un danger pour la sécurité. Donc le « *no-do-harm* » doit être privilégié mais s'inspirant aussi des réalités locales. L'Etat doit affirmer son leadership au processus de la RSS et clarifier le rôle des partenaires internationaux au processus de la RSS qui doit se limiter strictement à l'accompagnement et non à l'injonction. Le « *prêt-à-porter* » des instruments ne doit pas être la règle !

- 3. Identifier et promouvoir des initiatives réelles de rétablissement de la confiance** entre forces de défense et de sécurité et les populations (communautés) et au sein de chacun de ces acteurs : Sans confiance, aucune action publique ne saurait prospérer. Cela passe aussi par une professionnalisation de l'armée à travers une meilleure sélection des agents dévolus aux services de sécurité. En effet, certains services de sécurité notamment les services de renseignements ont tendance servir exclusivement certaines institutions (Présidence, primature), quelques chefs (DG de la police, officiers de l'armée) au détriment des populations ;

- 4. Promouvoir la bonne gouvernance :** Le secteur sécuritaire porte la manifestation de la mauvaise (mal) gouvernance dans les autres

secteurs comme l'atteste l'adage selon lequel « tout problème mal géré » devient un problème sécuritaire obligeant ainsi à une concentration des efforts sur des conséquences au lieu d'attaquer les causes des problèmes. La bonne gouvernance dans le domaine de la sécurité et du bon usage des moyens y afférents est un gage de stabilité et de paix ;

- 5. Rendre le processus de la RSS plus participatif et inclusif en y impliquant les communautés :** Les acteurs en charge du processus doivent s'ouvrir aux autres et ne pas considérer la RSS comme une affaire de militaires ou de porteurs d'uniforme. Ils doivent exploiter tous les atouts et toutes les potentialités de tous les acteurs dans tous les domaines (par exemple les médias comme sources d'informations fiables et viables et médiateurs, les légitimités traditionnelles et les notabilités, etc.)
- 6. Améliorer les outils de communication sur la RSS** pour toutes les couches socioprofessionnelles afin de faciliter l'appropriation du processus national de RSS (par exemple les documents ne sont pas disponibles en braille pour les non-voyants, langage des signes).
- 7. Assurer la protection des personnes et de leurs biens (L'Etat doit) :** Il incombe à l'Etat d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens ; et cette fonction ne saurait être sous-traitée. Il doit faire appliquer son autorité sur tous les citoyens et sur toute l'étendue du territoire.
- 8. Renforcer les capacités et compétences des organisations de la société civile et des acteurs en charge de la RSS :** Les organisations de la société civile ne disposent pas des compétences et capacités leur permettant d'initier et de développer des actions pouvant contraindre l'Etat et autres acteurs à un partenariat fécond en faveur du pays et des communautés. Au sein même des structures en charge de la mise en œuvre de la RSS, les compétences ne sont pas toujours disponibles à hauteur d'attente des enjeux de la réforme ;
- 9. Appuyer financièrement les OSC pour plus d'efficacité dans les actions en faveur du pays et des communautés :** L'autonomie financière peut être gage d'un plus grand engagement des OSC auprès

des communautés pour des actions de développement durable. Elle peut aussi permettre à ces OSC d'échapper aux pressions de l'Etat ;

- 10. Exploiter l'expertise locale des organisations de la société civile et des leaders :** Gao est, selon eux, pris d'assaut par des experts tout azimut qui « *ignorent tous des réalités de cette région* ». Ils collectent des brèves d'informations biaisées qu'ils diffusent avec effusion sur les radios internationales ou dans des rapports commandités par des bailleurs détachés eux-mêmes de l'environnement de Gao. Pour une réussite de toutes les études afférentes à Gao, il est bon d'associer l'expertise locale, d'écouter les « *bandes sonores* » des voix de ceux qui ont vécu la tragédie de l'occupation, de ceux qui n'ont jamais replié ni quitté un seul instant leur ville de 2012 à nos jours.

C'est pourquoi, La valorisation des compétences locales contribuera à mieux appréhender les problèmes. Ceux-ci ayant vécu les événements et continuent de les vivre sont mieux imprégnés des réalités. Se fondant sur l'adage selon lequel « *l'étranger a de gros yeux mais ne voit rien* », les participants ont largement demandé l'implication des « *experts locaux* » à de telles études.

- 11. Capitaliser les bonnes pratiques (initiatives) endogènes comme des stratégies de résilience :** Les communautés disposent d'initiatives qui ne sont pas valorisées par l'Etat ou les collectivités. Ainsi, elles paraissent même comme des alternatives pendant qu'elles sont antérieures à des solutions institutionnelles. Les communautés sont aussi capables d'adopter de nouvelles initiatives en fonction de la situation.
- 12. Lutter contre le chômage des jeunes :** Le chômage des jeunes est considéré comme certains observateurs de la société malienne comme « *une bombe à retardement* ». A ce titre, il mérite toute l'attention des autorités politiques publiques surtout dans un contexte de crise sécuritaire permanente. La population est majoritairement jeune et désœuvrée, donc exposée à la migration illégale, à l'enrôlement dans les forces obscurantistes et à la consommation de stupéfiants. Ainsi, la jeunesse, au lieu de constituer une opportunité, devient une menace à la sécurité.

- 13. Indemniser et assurer la prise en charge psychothérapeutique des victimes de 2012 à nos jours :** Tout conflit engendre des victimes à la fois civiles et militaires. Il est donc de la responsabilité de l'Etat, autant que faire se peut, d'indemniser les victimes sans aucune discrimination.

L'indemnisation de certaines victimes militaires a renforcé chez les populations le sentiment, déjà très intense, d'être oubliées et abandonnées. L'Etat doit rapidement corriger cette inégalité de traitement entre les victimes et d'adopter une attitude plus équitable entre les citoyens d'un même pays. La confiance en l'Etat et sa continuité en dépendent beaucoup. Cette confiance est déterminante pour avoir des résultats probants dans la lutte contre l'insécurité ;

Le traumatisme subi par les victimes doit aussi être soulagé par la prise en charge dans des centres spécialisés de psychothérapie. Ce traitement spécialisé contribuera à « *cicatriser* » les souffrances morales et psychiques des bénéficiaires et leur permettre de revenir à une situation normale.

■ INTRODUCTION

CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ DANS LE PAYS

Depuis le déclenchement de la première rébellion touarègue, le 29 juin 1990 par l'attaque du poste de la gendarmerie de Ménaka, la situation sécuritaire au Mali n'a cessé de décliner. Malgré la signature de nombreux accords de paix entre le Gouvernement du Mali et les insurgés rebelles, plusieurs insurrections violentes ont continué à fragiliser la couverture sécuritaire sur l'ensemble du territoire national, la coexistence pacifique entre les communautés vivant jusque-là en parfaite harmonie. Il en résulte la naissance de milices d'autodéfense, l'émergence des conflits intercommunautaires qui finissent par amplifier le chaos, posant du même l'impuissance de la seule force publique, c'est-à-dire de l'Etat à résoudre les problèmes sécuritaires. Ainsi, à travers des rencontres intercommunautaires, les collectivités du nord-du Mali ont pu circonscrire, dans un ultime sursaut, souvent avec l'appui de l'Etat et d'autres partenaires techniques et financiers, les affres de la première rébellion « *arabo-touarègue* » des années 90. Il ressort que la sécurité n'est plus l'exclusivité des seules des forces de sécurité et de défense, mais de l'ensemble des forces vives de la société.

L'avènement de la démocratie multipartite en 1991, plein de promesses pour corriger les insuffisances de gouvernance notées sur les plans politiques, économiques et surtout sécuritaires, a vu les questions sécuritaires venir au premier rang des préoccupations nationales. Partout la société donne des signes d'hémorragie. L'école, la corruption, l'instabilité due à la fragilité des régimes politiques élus, montrent une certaine interdépendance entre les secteurs de la société. Partout le besoin d'être sécurisé se fait sentir, en famille, dans la rue, à l'école, les banques, dans les casernes, au cours des voyages. Du constat général, on observe une dégradation de la sécurité à tous les niveaux de la société, aggravée par la mauvaise gouvernance mais aussi par des comportements individuels ou collectifs indécents.

Ainsi de 1992 à la chute du régime d'ATT en 2012, le Mali vit une dérive sécuritaire souvent générée par l'insouciance collective des gouvernants et gouvernés, la complaisance de la société civile et celle de la communauté internationale. Les ratées dans la gouvernance démocratique tant au niveau politique que dans la gestion des services de défense et de sécurité dédiés à la sécurité collective, finissent par créer des conditions d'une catastrophe démesurée qui survient en 2012 avec l'invasion des régions de GAO, Kidal et Tombouctou par les hordes des rebelles du MNLA et de leurs alliés djihadistes d'Ansar Dine et du MUJAO.

De 2012 à nos jours, le repli des forces de défense et de sécurité vers les régions du Sud, l'érosion de l'autorité de l'Etat sur la presque totalité du pays et surtout l'impuissance de l'Etat à répondre efficacement aux nouveaux défis sécuritaires, impose une réforme de tous les secteurs publics, en particulier celui du secteur de la sécurité. En fait, il s'impose une réforme qualitative de ce secteur, impliquant à la fois les civils et les militaires, les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux. Bref, une nouvelle vision de la sécurité doit circonscrire le mal qui érode le Mali et menace dangereusement ses voisins. L'intervention des Forces internationales en 2013 (Françaises et de la CEDEAO) dénote de la complexité des enjeux de la sécurité qui transcende les frontières nationales et rappelle à l'humanité que le monde est un village planétaire dont tous ses habitants doivent s'atteler à préserver sa sécurité.

Cette vérité s'impose au Mali. Aujourd'hui, la réforme du secteur de la sécurité sonne comme une urgence collective qui dépasse les seules compétences des gouvernants. Elle est un impératif pour l'Etat et ses partenaires, les décideurs, la société civile, les partis politiques, les médias, les citoyens lambda, les groupes armés, les organisations féminines et les porteurs d'uniformes, etc.

Le caractère péremptoire de la réforme du secteur de la sécurité concerne toutes les régions administratives du Mali. Pour la région de Gao, elle apparaît comme le défi majeur, car cette région condense en son sein toutes les formes d'insécurité, tous les ingrédients pouvant amener à un naufrage local, national et sous régional. Il est donc pertinent d'interroger les citoyens de cette région mutilée, en dépit de la présence de plusieurs milliers soldats des forces internationales, des forces de sécurité et de défense du Mali sur leurs besoins de sécurité et les mesures idoines pour exorciser l'insécurité exponentielle.

1.2 DÉFINITION DES CONCEPTS

■ Sécurité

La sécurité est un concept polysémique. Parmi ses nombreuses significations, nous retenons quelques-unes qui sont loin de faire l'unanimité. Pour le collaborateur OMS du Québec pour la Promotion de la sécurité et la prévention des traumatismes : « *la sécurité est un état d'esprit où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique, ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté. C'est une ressource indispensable à la vie quotidienne qui permet à l'individu et à la communauté de réaliser ses aspirations* »¹.

La sécurité perçue comme bien être individuel ou collectif requiert la confiance, le calme. Elle intéresse tous les domaines de la vie publique ou privée, les administrations. La sécurité est une absence objective de difficultés, d'entraves, de menaces et de risques. De façon précise, la sécurité est synonyme de « *situation objective, reposant sur des conditions matérielles, économiques, politiques, qui entraîne l'absence de dangers pour les personnes ou de menaces pour les biens et qui détermine la confiance.* »²

Il existe plusieurs formes de sécurité. Au regard des manifestations de citoyens dans plusieurs pays du monde pour demander plus de justice, de liberté, de démocratie, l'interdépendance des Etats, la sécurité sociale et internationale apparaissent comme des besoins vitaux. Aussi, des pactes, des accords sont-ils signés entre les différents Etats ou institutions pour garantir à tous les citoyens la sécurité. La sécurité sociale est définie ainsi comme un « *ensemble de mesures législatives et administratives qui ont pour objet de garantir les travailleurs et leurs familles contre certains risques, de couvrir les charges de maternités et les charges de famille qu'ils supportent* »³.

¹ Gouvernement du Québec, 2021, Institut national de santé consulté sur le site mobile.inspq.qc.canada le 12 /3/2021

² Cnrtil.fr/définition/sécurité

³ Cnrtil.fr/définition/sécurité

En outre, la sécurité internationale en complément de la sécurité sociale, vient corriger les déficits observés à l'échelle nationale. Tels des vases communicants, les Etats du monde travaillent en synergie pour contenir certaines menaces mondiales : accidents nucléaires, environnementaux, terrorisme, pandémie, etc. Dans le domaine militaire, la sécurité internationale est conçue comme un « *Un système politique international dans lequel plusieurs états se garantissent mutuellement protection contre toute atteinte extérieure menaçant leur intégrité territoriale ou leur organisation constitutionnelle, et s'engagent à ne recourir qu'à des solutions pacifiques pour régler d'éventuels différends entre eux* »⁴.

Loin de faire l'unanimité, le concept de sécurité englobe des phénomènes liés à la perception de l'individu, de chaque membre de la société. Ainsi Moulaye (2005 : 23) note la véracité de cette perception « *en ce qui concerne les problèmes de sécurité auxquels sont actuellement confrontés les pays de l'Afrique de l'Ouest, problèmes dont la nature directe est moins militaire, mais découlent d'un certain nombre de défis politiques, sociaux et économiques* »⁵.

⁴ Cnrtl.fr/définition/sécurité

⁵ Moulaye Z., 2005, Gouvernance démocratique de la sécurité au Mali. Un défi du développement durable, Friedrich Ebert Stiftung.

Il est à noter à la faveur de la chute du mur de Berlin en 1989, la naissance d'une nouvelle conception, holistique de la sécurité qui insiste sur la dimension humaine. Moulaye (2005 : 24) citant Istefanus S. Zabadi⁶ précise que la sécurité humaine englobe à la fois : « *la sécurité intérieure et extérieure, la sécurité régionale et mondiale* ». Il ajoute : « *elle embrasse des domaines aussi variés que la sécurité individuelle, la sécurité collective, la sécurité sociale, politique, économique, juridique, judiciaire, financière, alimentaire, humanitaire, environnementale, etc.* »

■ Société civile

L'avènement de la démocratie au Mali en 1991 a été accompagné par une floraison d'associations, d'organisations, d'ONG désignées le nom de société civile. Elles couvrent tous les secteurs de la vie politique, économique, sociale, culturelle, etc. Ces organisations expriment la diversité des libertés, des aspirations et des revendications. Tout comme le concept de sécurité celui de société civile est multidimensionnel.

La Banque Mondiale a adopté une définition de la société civile mise au point par un certain nombre de centres de recherche réputés : « *le large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autres, basés sur les considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropiques. Le terme organisations de la société civile (OSC) fait référence à un vaste éventail d'organisations : groupements communautaires, organisations non gouvernementales (ONG), syndicats, organisations de populations autochtones, organisations caritatives, organismes confessionnels, associations professionnelles et fondations privées* »⁷.

Rappelant le poids de la société civile dans les négociations de paix, de la démocratie, les dénonciations des droits humains, la Direction pour le Développement et la Coopération (DDC), définit la société civile en ces termes :

⁶ Istefanus S Zabadi, 2001, Comprendre la sécurité et la dynamique du secteur de la sécurité », communication à l'Atelier de formation et de sensibilisation des experts et personnels du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest, organisé par la Fridrich Ebert Stiftung (FES) et le West African Network on Security and Democratic Governance (WANSED), Abuja, Nigeria, 28 novembre-1^{er} décembre 2005.

⁷ Grainesdepaix.org/fr/ressources consulté le 12 /3/2021 à 22H 25

« l'ensemble des acteurs qui promeuvent les intérêts des citoyens. Cela comprend les ONG et tous autres groupements à but non lucratif, tels que associations pour les droits de l'homme, mouvements pour la paix, médias indépendants, organisations écologistes, associations de consommateurs, etc. »⁸.

Lors d'un atelier tenu les 9 et 10 octobre 2001 des organisations de la société civile du Mali ont adopté la définition suivante : *« La société civile est l'ensemble des institutions (Associations, Organisations, Alliances, Syndicats, etc.) à but non lucratif, librement constituées, indépendantes du politique et de l'administration publique et dont le but n'est pas la conquête ou l'exercice du pouvoir politique. Les institutions qui composent la société civile participent à la définition et à la mise en œuvre des politiques de développement et exercent un contrôle sur la mise en œuvre de ces politiques. Afin de réussir leur mission, les institutions doivent respecter les règles de gouvernance démocratique concernant leur fonctionnement interne, défendre les intérêts de leurs membres et contribuer au développement social, économique et culturel durable de la société »⁹.*

Censées être la voix des sans voix et pétries d'impartialité, les organisations de la société civile du Mali souffrent des maux de la société globale. Dans de bien de cas elles sont restées silencieuses dans des situations qui compromettent dangereusement la sécurité collective. Les OSC peu nanties en ressources financières, humaines et infiltrées par des intrus aux intentions peu orthodoxes, peinent à s'acquitter de leur contrat vis-à-vis des populations. C'est dans cette optique que Djoumé Sylla fait cette mise au point : *« Les acteurs bicéphales qui se réclament de la société civile mais, qui, selon les circonstances, sont tantôt acteurs politiques (élus, responsables de partis politiques, etc.) tantôt acteurs de la société civile (responsables d'ONG ou d'association) »¹⁰* en sont exclus.

⁸ Source : Définition adaptée d'un texte de la Direction pour le Développement et la coopération (DDC) du Gouvernement fédéral Suisse [http : www ;DDC ; admin.ch/glossary ;php ?userhash=32759333navid=738&/D=2](http://www.ddc.admin.ch/glossary.php?userhash=32759333navid=738&/D=2)

⁹ Programme de Renforcement de la culture démocratique des Organisations de la Société Civile au Mali : Atelier de validation de la synthèse des rencontres sur les rôles et responsabilités de la société civile dans un contexte démocratique au Mali, Octobre 2001, P.4

¹⁰ Sylla D., 2002, Esquisse sur l'état des lieux de la société civile au Mali, forum sur la société et le NEPAD, avril 2002.

■ Secteur de la sécurité

Les composantes du secteur de la sécurité varient suivant le contexte de chaque pays. Mais de manière plus générale, et dans le contexte africain, le secteur de la sécurité comprend les personnes, les groupes et les institutions qui sont responsables d'assurer les prestations, la gestion et le contrôle de la sécurité des personnes et de l'Etat. Il s'agit, de façon non exhaustive, de ceux qui suivent :

- Les institutions primaires de sécurité (forces armées, la police, la gendarmerie, la garde présidentielle, les unités anti-terroristes, les douanes, les autorités de l'immigration, etc.)
- Les institutions spécialisées de renseignement et de sécurité chargées de préserver la souveraineté et la sécurité d'Etat, et d'en défendre les intérêts vitaux).
- Les Organismes publics de contrôle et de gestion tels que les Ministères de l'exécutif, de la justice, le corps législatif, les organes consultatifs sur la sécurité nationale, les organes de lutte contre la corruption, le Parlement panafricain, les organes parlementaires régionaux, etc.
- Les institutions chargées de la justice et de l'état de droit : les institutions judiciaires, les établissements pénitentiaires, le bureau général du garde des sceaux, le bureau du Procureur général, les Médiateurs, les systèmes traditionnels et transitionnels de justice, les commissions des droits de l'Homme, les cours et tribunaux, etc.
- Unités civiles d'intervention d'urgence : les secouristes, les sapeurs-pompiers, les services de contrôle des situations d'émeutes, de protection des ressources naturelles, etc.
- Les organes non étatiques de sécurité : les compagnies privées de sécurité, les autorités informelles, traditionnelles et coutumières, etc.¹¹

¹¹ Cadre d'orientation de l'UA sur la Réforme du secteur de la sécurité (RSS) P.11

■ Réforme du secteur de la sécurité

Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), la réforme du secteur de la sécurité est « *la transformation du système de sécurité qui comprend tous les acteurs, leurs rôles, leurs responsabilités et leurs actions travaillant ensemble pour gérer et faire fonctionner le système d'une façon plus compatible avec les normes démocratiques et leurs principes de bonne gouvernance et contribuant ainsi au bon fonctionnement du cadre sécuritaire* ». ¹²

Le cadre d'orientation de l'Union Africaine (2014 : 5) définit la Réforme du secteur de la sécurité (RSS) comme le processus par lequel les Etats formulent ou réorientent les politiques, les structures et les capacités des institutions et des groupes engagés dans le secteur de la sécurité, en vue de les rendre plus efficaces, plus efficient et répondant au contrôle démocratique tout en étant attentifs aux besoins de sécurité et de justice de la population. Le présent cadre d'orientation prend note de ce que la « *Réforme du secteur de la sécurité* » a quelques fois l'appellation de gouvernance du secteur de la sécurité, transformation du secteur de la sécurité, développement du secteur de la sécurité, examen du secteur de la sécurité ainsi que réforme de la sécurité et de la justice. ¹³

¹² Moulaye Z., Gouvernance démocratique de la sécurité au Mali. Un défi du développement durable, P. 149

¹³ Cadre d'orientation de l'UA sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), P.5

■ Gouvernance de la sécurité

Qu'est-ce que la Gouvernance ? Quel lien entretient-elle avec la sécurité ?

« La gouvernance est l'exercice du pouvoir et de l'autorité. Ce terme peut être employé pour décrire les règles qui régissent une organisation, telle une entreprise ou une institution gouvernementale (...) il peut aussi désigner tous les processus, acteurs et valeurs formels ou informels qui influencent la prestation de toutes sortes de biens publics, parmi lesquels la sécurité. C'est selon cette deuxième interprétation, plus large, que le concept de gouvernance est appliqué à la sécurité. En effet, il est utile d'envisager la sécurité sous l'angle de la gouvernance, cette approche mettant l'accent sur la façon dont le pouvoir et l'autorité sont exercés aux niveaux international, national et local, de manière formelle ou informelle, par divers acteurs, étatiques ou non étatiques »¹⁴.

■ Contrôle démocratique de la sécurité

En tant que bien collectif, la sécurité mérite un suivi, un contrôle exercé par des organes spécifiques. Il s'agit, en fait d'avoir un regard sur la gestion transparente de la sécurité qui ne doit pas être prise en otage ni par l'Exécutif encore moins par les forces de défense et de sécurité. Selon Matt et Hounnikpo du Centre d'études stratégiques de l'Afrique, le contrôle démocratique de la sécurité est bâti sur cinq principes :

- Détecter et prévenir les abus, les comportements arbitraires ou les conduites illégales et inconstitutionnelles ;
- Exiger du Gouvernement qu'il rende des comptes sur la manière dont l'argent des contribuables est utilisé ;
- Faire en sorte que les politiques validées par le Parlement soient effectivement mises en œuvre ;

¹⁴ DCAF RSS Document d'information. La gouvernance du secteur de la sécurité ; Appliquer les principes de bonne gouvernance au secteur de la sécurité, p.2

- Accroître la transparence des activités de Gouvernance et renforcer la confiance des citoyens envers celui-ci ;
- Compétences du Parlement : Interroger l'Exécutif ; accéder aux lieux et aux informations sensibles ou classés ; collecter des preuves ; demander, engager ou de mener officiellement des enquêtes ; publier conclusions et recommandations sans pour autant compromettre les informations sensibles, etc.¹⁵

■ Genre et réforme du secteur de la sécurité

Qu'est-ce que le genre ? Quelle est son utilité dans sa prise en compte dans la réforme du secteur de la sécurité ? En quoi le genre diffère-t-il du sexe ?

Selon Valasek (2008 : 8), « **Le terme « genre »** renvoie aux rôles et rapports socialement construits entre les hommes et les femmes. Le genre n'est pas biologiquement déterminé. Il s'apprend et s'acquiert. En d'autres termes, les hommes et les femmes apprennent à remplir certains rôles et adopter un comportement déterminé par leur sexe. Par exemple, dans de nombreuses cultures européennes, les femmes sont traditionnellement responsables de la cuisine. Elles ne sont pas biologiquement prédestinées à la cuisine, mais cela fait partie des rôles sexospécifiques qu'elles apprennent à assumer. Les rôles liés au genre ne sont pas statiques : ils évoluent au fil du temps et varient grandement d'une culture à une autre.¹⁶

¹⁵ Matt M., Hounnikpo C., 2019, Contrôle démocratique du secteur de la sécurité. Fondements et théorie, Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique

¹⁶ Valasek K., 2008, Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité, DCAF, Genève, Suisse, p.8.

Le même auteur ajoute « *Par opposition au genre, le terme « sexe » renvoie aux différences biologiques entre les femmes et les hommes. Ces caractéristiques biologiques, comme les hormones, les organes reproducteurs et les différences génétiques, sont communément employées pour distinguer les êtres humains en femmes et hommes* ». ¹⁷

La prise en compte du genre dans la sécurité vise à l'appropriation de la RSS par les communautés locales. Il s'agit, de transcender les barrières rigides, caractérisées par les stéréotypes, pour convaincre les sceptiques d'une dose de parité, d'équilibre entre les sexes dans la gestion de la sécurité, peut accroître l'adhésion des populations à la RSS, réduire les frustrations et les marginalisations liées au sexe.

Au Mali, les femmes pourtant représentant la proportion la plus nombreuse de la population, tiennent des rôles secondaires dans plusieurs secteurs de la vie, particulièrement dans la sécurité. Leur nombre dans la police, la gendarmerie, l'armée, l'administration, l'assemblée nationale, est négligeable comparé à celui des hommes pour des considérations sexistes d'ordre patriarcal. En effet, à tous les niveaux sont sous représentées et leur présence dans les forces armées de sécurité et de défense est récente. A titre d'illustration le nombre des femmes est révélateur au niveau des institutions publiques : « *21% de femmes Ministres au Gouvernement, 10% de député à l'Assemblée Nationale. La commission de la défense, de la sécurité et de la protection civile comprend 13 membres dont une seule femme. Au niveau communal, sur 10 627 conseillers élus, on compte seulement 8 % de femmes. Dans la police nationale, les femmes comptent aujourd'hui pour 9% des effectifs de la protection civile, 12% des effectifs policiers, moins de 10 des effectifs de la gendarmerie et des forces armées, 22% des effectifs totaux de la douane* ». ¹⁸.

Pourtant la Constitution du 25 février 1992 garantit les mêmes droits aux femmes et aux hommes sans discrimination. Dans son préambule elle proclame la défense des droits des femmes. Néanmoins on observe de nombreuses violences sur les femmes¹⁹ : mariages forcés ou précoces (15 ans), mutilations génitales, inégalités dans l'accès à l'éducation, etc.

¹⁷ Valasek K, p.8

¹⁸ Genre et sécurité au Mali : état des lieux et nouvelles perspectives, p.11

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Pour réaliser cette étude, nous avons utilisé une approche qualitative et participative qui a consisté essentiellement à impliquer tous les acteurs sociopolitiques de la région à toutes les étapes du processus à travers des outils et moyens variés (guide d'entretien, appels téléphoniques, questionnaire, whatsapp). La méthodologie devrait aider à atteindre les objectifs (général et spécifiques) et les résultats définis dans les termes de référence (cf. annexe).

La méthodologie a consisté en une détermination de la compréhension des TDR qui nous a permis de définir la démarche méthodologique, validé revue de la documentation, les outils et supports de collecte et de traitement des données recueillis sur le terrain, la liste des parties-prenantes à rencontrer et/ou à impliquer, la synthèse des travaux (rapports provisoire et final de l'étude) et le processus de validation des produits de l'étude.

Ainsi, la **phase préparatoire** a commencé par un travail initial consistant notamment en une collecte préliminaire d'informations, au niveau de la coordination du projet, pour rassembler des documents au sujet du projet et de la zone d'intervention concernée par l'étude. Au cours de cette phase, **une rencontre de cadrage de la mission** (discussion pour une meilleure compréhension des TDR et une uniformisation des points de vue. Elle a eu lieu avec les responsables du projet et d'autres personnes ressources. Au cours de cette rencontre, la démarche méthodologique, le choix des échantillons et le planning de la mission sur le terrain ont été également discutés.

Ensuite, nous avons procédé à **l'analyse documentaire** qui s'est poursuivie tout le long de l'étude. Elle a concerné tous les documents relatifs au projet. Ainsi, les documents de formulation, les rapports d'activités et divers rapports internes et externes ont été collectés, consultés et traités. **La préparation des outils de collecte d'information et la validation des outils** ont aussi constitué une partie de cette phase.

¹⁹ Fidh, 2006, Rapport de mission internationale d'enquête. Note sur la situation des femmes au Mali, n°438, p.6-9

Pour la réalisation de l'étude, les outils suivants ont été utilisés : le guide d'entretien, le questionnaire, le téléphone et le réseau social whatsapp pour la **phase de terrain**. Elle a consisté en la collecte d'informations sur les défis et les contraintes liés à l'implication des organisations de la société civile dans le processus de RSS, puis d'identifier leurs besoins spécifiques et de faire des recommandations pertinentes pour réaliser une appropriation continue dudit processus par les communautés.

Initialement conçue pour être organisée autour d'une équipe à Gao, l'approche a été réduite, au regard des difficultés (cf. infra), pour prioriser introduire de nouveaux outils comme le téléphone et le réseau social, sous la supervision d'une équipe d'experts locale²⁰.

Pour ce qui est de **l'échantillonnage**, les enquêtes ont concerné 68 personnes réparties sur les cercles d'Ansongo, Bourem et de Gao. Les personnes enquêtées comprennent les différentes couches socioprofessionnelles : artisans, commerçants, responsables de jeunesse, de syndicats, de femmes, de personnes handicapées, de partis politiques et de responsables politiques et administratifs.

Cependant, nous avons fait recours, tout le long de cette étude, à l'observation directe des comportements des acteurs, à la dynamique du terrain et à des entretiens avec les ressortissants des localités.

- A Bamako, les enquêtes ont concerné 20 personnes dont 19 hommes et 1 femme provenant des institutions publiques, privées et de la société civile (commissariat RSS, ministères, gouvernorat, médias, coalition d'organisations, centres de recherche et de réflexion comme le CERM, la FES, DCAF).
- Dans le cercle de Gao, les enquêtes ont concerné 29 personnes dont 24 hommes et 5 femmes des structures publiques et privées (gouvernorat, conseil régional, conseil de cercle, mairie, préfets, divers représentants des couches socioprofessionnelles, y compris les femmes et les jeunes ainsi que les personnes avec handicap).

²⁰ L'équipe est composée de Souleymane TOURE, Fayçal Gibba et Abdoulaye Maiga

- Dans le cercle d'Ansongo, les enquêtes ont concerné 18 personnes dont 10 hommes et 8 femmes provenant des structures publiques et privées (préfecture, responsable d'écoles, syndicalistes, organisations de femmes et de jeunes, groupes d'autodéfense).
- Dans le cercle de Bourem, les enquêtes n'ont pas pu être menées parce que les questionnaires envoyés par mail n'ont pas pu être répondus par manque de connexion internet et d'indisponibilité des personnes ciblées. Une seule personne (membre de la société civile) a donné suite à notre demande.

Ces chiffres reflètent la situation générale de sous-représentation des femmes dans les différentes structures publiques voire privées. Elles sont au nombre de 14, elles sont toutes issues des OSC ; ce qui représente moins du quart de la population enquêtée, soit 22,22 %.

Réajustement de la phase d'enquête de terrain

L'organisation de la mission sur Gao a connu de sérieuses difficultés. D'abord, la FES mise à contribution pour l'organiser n'a pas pu avoir de places pour les consultants au niveau d'UNHAS. Les vols étant tous pleins à cause des activités de fin d'année. Une autre difficulté est relative à la dégradation de la situation sécuritaire dans la région de Gao en début d'année 2021 où des assassinats ont eu lieu à Gao et où des attaques ont eu lieu jusqu'à l'intérieur des cliniques médicales. Le personnel et les patients ont été spoliés de tout bien visiblement utile.

Pour cela, la méthodologie a été modifiée pour tenir compte des nouveaux facteurs sécuritaires. L'équipe de Gao est maintenue, mais elle a été renforcée par des agents de deux organisations non gouvernementales locales pour la collecte des données. Cette dernière s'est faite à partir des moyens actuels de communication tels que whatsapp. Les personnes enquêtées l'ont été par whatsapp, et les résultats ont été transcrits et envoyés à Bamako où une autre équipe a travaillé à leur mise en forme et adéquation avec les termes de référence.

Ces difficultés ont différé la finalisation de l'étude à mars 2021, qui a commencé en décembre.

CHAPITRE I

APERÇU GÉNÉRAL DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE SÉCURITÉ AU MALI

1.1 BRÈVE GENÈSE DE LA RSS AU MALI

Le pacte national contenait déjà des embryons de réforme et gouvernance du secteur de la sécurité en mettant sur pied des « *des unités spéciales des forces armées , en délocalisant les casernes militaires et en prévoyant des prérogatives de contrôles aux collectivités locales, à travers les assemblées élues : « Assurer elles-mêmes à travers leurs élus, le contrôle des forces et des activités de maintien de l'ordre au niveau local et régional », de « participer pleinement et efficacement, à la sécurité de leur région et à la défense du territoire national, laquelle est un devoir national » et de « participer pleinement et efficacement, à la sécurité de leur région et à la défense du territoire national, laquelle est un devoir national. »* Les mêmes prérogatives ont été reprises par l'Accord d'Alger en ce qui concerne les prérogatives du conseil régional de coordination et de suivi et les unités spéciales de sécurité. Cet Accord est plus explicite en matière de réforme du secteur de la sécurité en son point III relatif à la prise en charge des préoccupations sécuritaires et immédiates.

La situation d'urgence née de la chute puis de l'occupation des régions de Gao, Kidal, de Tombouctou et d'une partie de celle de Mopti par les groupes le MNLA et ses alliés djihadistes, a nécessité la mise en place de la Réforme du secteur de la sécurité. Dans son discours du 20 janvier 2014, le président de la république déclarait en substance son ambition de « *restructurer les forces armées et les services de sécurité en vue d'en faire des forces républicaines, respectueuses des droits de l'homme, dédiées à la sécurité et à la protection du citoyen malien et de ses biens, d'en faire le rempart de la démocratie au lieu d'être son ventre mou. Il s'agira alors d'engager, sur des bases consensuelles, une profonde réforme structurelle, pour assainir et organiser l'environnement de notre sécurité* »²¹. Il ajoute plus « *notre vision sera celle de la sécurité humaine, avec (les citoyens), nos citoyens au départ, au centre et à l'arrivée du projet* ».

²¹ Processus de Réforme du secteur de la sécurité (RSS) au Mali, 1^{ère} partie, Génèse et Evolution.

1.2 GOUVERNANCE DE LA RSS AU MALI

Sous l'égide du Ministère de la sécurité et de la protection civile, le Gouvernement du Mali, avec l'appui du PNUD, a organisé en 2005 les « *Etats généraux de la paix et de la sécurité* ». Des recommandations pertinentes sont issues desdits Etats généraux dont la principale est l'élaboration d'une politique nationale de sécurité et de protection civile. Le processus a pris du temps puisque ledit document ne sera adopté qu'en octobre 2010, soit cinq ans après les Etats généraux. Ce qui pose la sempiternelle question de volonté politique en matière de gouvernance/réforme du secteur de la sécurité.

Cette politique est bâtie sur trois fondements et comprend neuf (9) axes stratégiques et opérationnalisés à travers le Programme de Gouvernance Partagée de la Sécurité et de la Paix (PGPSP) dont l'objectif global est de contribuer à la création d'un climat de sécurité, de paix et de développement humain durable au Mali. Les objectifs spécifiques sont les suivants : i) appuyer le Gouvernement en vue de l'élaboration de la politique nationale de sécurité ; ii) appuyer la mise en œuvre de la gouvernance partagée de la sécurité et de la paix au niveau national et décentralisé ; iii) appuyer la consolidation de la sécurité et de la paix dans les régions du Nord-Mali.

Il convient de signaler que le Gouvernement du Mali a expérimenté plusieurs cadres de gestion de l'insécurité, qui ont connu des fortunes diverses. La multiplication des zones d'insécurité et des rébellions conduisant à une « *faillite* » de l'Etat en matière de garantie de souveraineté et d'intégrité du territoire. Ces programmes sont, par exemple, le Programme Spécial pour la Paix, la Sécurité et le Développement au Nord-Mali (PSPSDN) logé à la présidence de la République ; la Primature avait aussi initié le Programme décennal de développement des régions du Nord (PDDRN) ; le Ministère de la sécurité intérieure et de la protection civile le Programme de gouvernance partagée de la sécurité et de la paix (PGPSP) et le Ministère de l'administration territoriale avait aussi l'Agence nationale des investissements pour les collectivités territoriales (ANICT).

En effet, leur impact sur la jugulation de l'insécurité n'a pas été perceptible pour les populations maliennes.

Avec l'avènement de la rébellion de 2012 qui va muter en une crise multidimensionnelle, le Gouvernement du Mali et les mouvements armés, sous l'égide de la médiation de l'Algérie et de la communauté internationale, ont signé en mai et juin 2015 un Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Il comprend quatre dimensions (piliers), dont l'une est entièrement consacrée aux questions de défense et de sécurité.

Cependant, avant la signature de l'Accord, le Président IBK a exprimé sa volonté de réformer le secteur de la sécurité. Dans ce sens, des dispositions ont été mises en place en 2016 à cet effet, notamment la nomination du Commissaire à la RSS (Décret N° 0033/PM-RM du 2 février 2016), la nomination des membres du CNRSS (Décret n° 0954/P-RM du 20 décembre 2016), la désignation des membres du Commissariat suivant lettres émanant des structures compétentes (Ministères, CMA et Plateforme) et la mise à disposition d'un siège, disponible à Hamdallaye ACI 2000 et équipé par la MINUSMA.

Avec la signature de l'Accord, le dispositif de gouvernance de la sécurité a été élargi aux représentants des mouvements signataires de l'Accord. Le dérapage de la réforme aurait commencé là car tous les organes vont être « *taillés sur mesure des mouvements armés.* »

Ainsi, le secteur de la sécurité est géré par les structures suivantes : i) le conseil national de réforme du secteur de la sécurité ; ii) le commissariat à la réforme du secteur de la sécurité et iii) les comités locaux de sécurité. Telles sont les structures prévues par la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité.

Le processus de RSS a été lancé en 2017 par le premier Ministre. Divers ateliers et réflexions vont être organisés sur le processus, dont l'atelier de haut niveau sur la RSS tenu du 27 au 29 Mars 2018.

Aujourd'hui, en raison de la crise multidimensionnelle, plusieurs acteurs internationaux sont présents au Mali, y compris dans le domaine sécuritaire. Il s'agit principalement de la CEDEAO, de l'UA, de l'ONU, de l'Union européenne et d'autres mécanismes ad hoc de l'Union africaine comme la force du G5 Sahel. D'autres organisations de la coopération bilatérale existent aussi comme partenaires de mise en œuvre de la RSS.

Tous ces partenaires disposent de stratégie ou d'approche en matière de sécurité. Ainsi, tout processus de gouvernance ou de réforme du secteur de la sécurité doit prendre en compte ces acteurs dont la MINUSMA paraît être l'organisation qui intervient directement dans la réforme du secteur de la sécurité, à travers son unité RSS-DDR. Cette unité prend ses prérogatives dans les résolutions consécutives du Conseil de Sécurité - 2100 datant de 201397, 2164 datant de 201498 et 2227 datant de 2015.

Les trois axes prioritaires d'intervention de la Section DDR/RSS en matière de RSS proprement dite sont l'appui aux : (1) réforme du secteur de la défense et de la sécurité interne ; (2) contrôle démocratique du secteur de la sécurité ; (3) sécurisation des frontières et lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Les actions menées sont à la fois d'ordre stratégique, technique et financier. Les premières interventions ont été centrées sur : (a) la participation aux travaux du groupe pluridisciplinaire de réflexion sur la RSS (GPRRSS, qui se sont tenus au sein du Ministère de la Sécurité ; (b) l'accompagnement dans la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation militaire ; (c) la coordination des partenaires internationaux intervenant dans la RSS, dans le cadre du Groupe Technique de Travail RSS-DDR ainsi que du Comité Stratégique mis en place entre le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations unies (RSSG), les Ambassadeurs et les chefs des missions diplomatiques¹⁰⁵ ; (d) l'appui au renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité sur la RSS (cf. infra les précisions dans les paragraphes consacrés à chaque secteur).

Les instances et organes nationaux de mise en œuvre de la RSS au Mali sont présentés ci-après.

1.2.1 Conseil national pour la réforme du secteur de la sécurité civile

Ses missions sont définies à l'article 4 du décret instituant le conseil et sont directement mises en relation avec l'Accord pour la paix et la réconciliation. Le conseil est composé :

- du premier Ministre, Président ;
- des membres du Gouvernement ;

- de dix (10) représentants de la Coordination des Mouvements de l'Azawad ;
- de dix (10) représentants de la Plate-forme ;
- du Chef d'Etat-major Général des Armées ;
- du Commissaire à la Réforme du Secteur de la Sécurité ;
- du Directeur Général de la Police Nationale ;
- d'un (01) représentant de la Commission de la Défense Nationale, de la Sécurité et de la Protection Civile de l'Assemblée Nationale ;
- d'un (01) représentant du Haut Conseil des Collectivités ;
- du directeur national de l'Administration pénitentiaire et de l'Education surveillée.

Au regard de cette composition, cet organe exprime la répartition des membres entre parties signataires de l'Accord. Aucune organisation de la société civile n'y est représentée. Or, cet organe est central dans la mise en œuvre de la RSS au Mali, notamment quant à la définition des orientations stratégiques et la fixation des priorités nationales en matière de réforme du secteur de la sécurité²².

1.2.2 Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité

Il a été institué par le décret N°2016-0401P-RM du 09 Juin 2016 dont l'article 4 fixe les missions de l'institution. Le commissariat est organisé autour de trois (3) cellules dont chacune est présidée par une partie signataire de l'Accord. Il comprend, en outre, un secrétariat permanent et une unité technique. Les cellules sont : i) la cellule Défense, Sécurité et Relations Internationales ; ii) la cellule Gouvernance Politique, Etat de Droit, Contrôle Démocratique et Genre et iii) la cellule Gouvernance Economique, Sociale et Culturelle.

²² art. 4 Décret N°2016-0401/P-RM du 09 Juin 2016

La première cellule présidée par le représentant du Gouvernement est composée :

- des membres du Gouvernement (MDAC, MSPC, MAECI, MEnvA, MT, MJCC) ;
- de trois représentants de la CMA ;
- de trois représentants de la Plateforme ;
- d'un représentant de chacune des Associations des Collectivités Territoriales (AMM, ACCM et ARM) ;
- d'un représentant de la Société Civile par région désigné par le chef de l'Exécutif régional.

Ici, la société civile intègre le processus, mais elle est placée sous désignation du chef d'exécutif régional. Cela n'est rien d'autre qu'une mise sous tutelle de la société civile ou une volonté préméditée d'effriter davantage la société civile ou de provoquer des manifestations (souvent violentes) de celle-ci.

Quant à la seconde cellule présidée par le Représentant de la Plate-forme, elle est composée :

- des membres du Gouvernement (MJGS, MAT, MReconc, MTFPRI, MPFEF, MDFLoc) ;
- de trois représentants de la CMA ;
- de trois représentants de la Plateforme ;
- d'un représentant de chacune des Associations des Collectivités Territoriales (AMM, ACCM et ARM) ;
- d'un représentant de la Société Civile par région désigné par le chef de l'Exécutif régional.

Pour ce qui est de la dernière cellule présidée par le représentant de la CMA, elle comprend les membres suivants :

- Gouvernement (MEF, MSAH, MUAF, MCommerce, MCulture, MSHP) ;
- Trois représentants de la CMA ;
- Trois représentants de la Plateforme ;
- Un représentant de chacune des Associations des Collectivités Territoriales (AMM, ACCM et ARM) ;
- Un représentant de la Société Civile par région désigné par le chef de l'Exécutif régional.

1.2.3 Comités locaux de sécurité

Ils sont constitués auprès des Chefs de l'exécutif ou du Maire et se réunissent une fois par mois. Ils sont constitués des acteurs de la sécurité et de la justice, des communautés, des autorités traditionnelles, religieuses, coutumières, des membres de la société civile, y compris les femmes et les jeunes.

Cet organe semble celui réservé à la société civile, mais aucun critère de désignation n'est spécifié. Là aussi, la tendance est que les membres soient désignés par le chef de l'exécutif ou le maire. Or, connaissant la forte politisation des affaires publiques (Etat et collectivités), il y a un fort risque que ces membres proviennent d'une seule tendance politique (celle du maire) ou proches de l'exécutif régional. La probabilité de contestation des membres de cet organe est élevée et risquerait d'impacter négativement le fonctionnement des comités. Aussi, le contexte créé par la crise sécuritaire ne devrait pas être occulté.

Les comités locaux de sécurité sont ainsi perçus comme des acteurs de renseignement au service des autorités administratives, sécuritaires et politiques. Cette vocation est très dangereuse dans un contexte « *encore de guerre* » où l'Etat ne détient pas le monopole de la violence sur tout le territoire. Les acteurs « *assujettis* » à cette vocation peuvent ainsi se retrouver en danger ou en constituer pour leurs familles et communautés en l'absence de tout mécanisme de protection de la source de l'information.

1.3 DÉFIS SÉCURITAIRES DU MALI

Ils sont nombreux et concernent tous les acteurs et toutes les régions. Ils sont ainsi présentés de manière synthétique. Selon les personnes enquêtées à Bamako, en plus des propositions formulées, un certain nombre de défis mérite d'être résolus afin de permettre l'instauration d'un climat permanent de sécurité au plan national et une bonne appropriation de la RSS :

- la sécurisation de l'Etat ainsi que celle des personnes et des biens est celui du respect des règles et principes de bonne gouvernance (la séparation des pouvoirs, le respect des Lois et l'exercice des sanctions) ;
- la réduction de la pauvreté pour éviter la migration des jeunes à la recherche d'un mieux-être hypothétique ;
- l'enrôlement des jeunes désœuvrés et des enfants dans les mouvements armés et la réduction du recours à la force des armes ;
- la lutte contre les nouvelles formes de menaces (terrorisme, radicalisation, extrémisme violent, etc.) ;
- la réussite de la coordination des acteurs nationaux, régionaux et internationaux du secteur de la sécurité ;
- l'allocation de ressources financières conséquentes pour la mise en œuvre des politiques en matière de sécurité ;
- la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles (décentralisation, secteur de la justice, etc.), ambitieuses et conformes aux aspirations des populations ;
- la lourdeur de l'Etat ;
- la bureaucratisation de la RSS depuis sa délocalisation de sa Présidence à la Primature ;
- la réussite de l'implication de la société civile dans le processus de la RSS ;

- l'appropriation de la RSS (n'est pas disséminée pour être mieux connue) ;
- l'inadaptation de l'outil sécuritaire aux besoins des communautés ;
- l'instabilité du contexte politique caractérisé par un coup d'état et l'avènement d'une transition constituant un frein au processus de la RSS ;
- La présence des forces étrangères sur le sol malien et l'effervescence sociale ;
- les rapports flous entre services techniques de la sécurité (défense et sécurité) et le commissariat national à la réforme du secteur de la sécurité. Les conflits d'intérêt seraient légion ;
- le manque de confiance entre les populations et les forces de sécurité et de défense ;
- Les acteurs nationaux de la sécurité critiquent les partenaires internationaux de ne pas les impliquer en amont à l'identification, au diagnostic des problèmes sécuritaires ;
- Les modules de formation destinés aux militaires maliens ne prennent pas en compte les spécificités en termes d'équipement, de formation de l'armée ;

Le montage politique et institutionnel est jugé à l'aune des résultats de terrain récoltés auprès des populations (communautés) et acteurs de la société civile.

CHAPITRE II

RÉSULTATS DU TERRAIN

2.1 LE CONTEXTE SÉCURITAIRE DE LA RÉGION DE GAO

La région de Gao est située au Nord-Est du Mali. Elle est limitée au Nord par la région de Kidal, au Sud par les Républiques du Burkina Faso et du Niger, à l'Est par la région de Ménaka et à l'Ouest par la région de Tombouctou.

En 1977, la région de Gao est divisée en deux avec la création de la région de Tombouctou, selon l'Ordonnance no 77-44/CMLN portant réorganisation territoriale et administrative de la République du Mali. Quatre des 5 cercles actuels de la région la région de Tombouctou (Tombouctou, Diré, Goundam et Gourma-Rharous) et la région de Taoudéni faisaient partie de la région de Gao jusqu'en 1977. Seul le cercle de Niafunké, dans la région de Tombouctou, était rattaché à la région de Mopti. La région de Kidal faisait entièrement partie de la région de Gao jusqu'en 1991. Cette région administrative a été créée par décret le 8 août 1991.

La région de Ménaka a été créée après l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi adopté le 14 décembre 2014. Avant cette date, elle faisait entièrement partie de la région de Gao. La région de Gao est la 7ème région administrative du Mali. Elle couvre une superficie de 96 922 km² (près de 8 % de la superficie du pays) et comprend trois cercles (Ansongo, Bourem et Gao) et 19 communes. Les cercles se composent de communes dites sédentaires et de communes dites nomades²³.

À l'instar des régions de Kidal, Mopti et de Tombouctou, Gao a été dans l'œil de la tempête qui a ébranlé les régions septentrionales du Mali. Depuis la prise de Gao le 31 mars 2012 par la coalition du MNLA, Ansar Dine et du MUJAO, la cité des Askia n'a cessé de vivre dans la violence qui a atteint le pic de l'horreur, le 18 janvier 2017, date du sinistre attentat contre le camp du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) soldé selon l'ONU par un bilan de 54 morts et 100 blessés parmi les 600 éléments des forces armées, de la CMA et de la Plateforme présentes au moment de l'attaque. De l'occupation de la ville par les rebelles Touareg du MNLA et de leurs alliés islamistes, Gao a connu toutes les formes de violations de droit de l'homme.

²³ http://www.fes-mali.org/images/Monographie_de_Gao.pdf

Même l'opération Serval de 2013 en appui aux FAMAS n'a pu rayer l'horreur du quotidien des citoyens maliens de cette région du Sahel oriental. Pour rappel, dès les premières semaines de l'occupation, Gao a subi les exactions des combattants du MNLA, l'horreur terrifiante des amputations des mains et pieds de certains habitants par la police islamique du MUJAO, la bastonnade à sang d'hommes de médias, les assassinats d'enseignant et syndicaliste (Idrissa Oumarou Maïga) et plus récemment d'opérateurs économiques natifs de la ville. Cette violence a continué par les détonations d'armes lourdes, d'engins explosifs improvisés occasionnant des morts, l'essoufflement des bâtiments, la psychose parmi la population. Après la libération de Gao par l'opération française SERVAL, les obus ont continué à pleuvoir sur la ville à une cadence inquiétante. En résumé, de l'irruption du MNLA et de ses alliés islamiques à Gao, jusqu'au retour des autorités maliennes en 2013 sous le parapluie de l'armée française, la ville a enregistré :

- « La mutilation des cadavres militaires,
- l'enlèvement et le viol de femmes de tous les âges,
- les injures graves et propos dégradants, racistes exercés sur leurs victimes,
- l'exécution sommaire de civils,
- le départ forcé de milliers de personnes paisibles vers l'intérieur du Mali et les pays frontaliers ».

Par conséquent, la situation sécuritaire de Gao est de loin l'une des plus préoccupantes du Mali. Première région militaire du Mali et Quartier Général des FAMAS jusqu'en 2012, Gao est une zone stratégique dont la défense et surtout la sécurisation s'avère vitale pour le Mali, mais aussi pour le Niger et le Burkina Faso. Perdre Gao sur le plan militaire équivaut à « *assiéger tout le reste du Mali* ». Depuis l'intervention de Serval en 2013 pour libérer les régions septentrionales du Mali, Gao est devenu une gigantesque forteresse militaire. Gao fait figure de Q.G pour les opérations militaires les plus complexes dans le cadre du G5 Sahel, notamment la sécurisation des trois frontières (Liptako-Gourma).

Malgré l'Accord pour la paix signé en 2015 pour un ultime retour de la sécurité dans cette région orientale du Mali, Gao ne cesse de compter ses morts civils et militaires. En plus des obus tirés souvent sur la ville, le pic des désastres survient le 18 janvier 2019 quand le camp du MOC a été soufflé par une bombe d'une puissance inouïe faisant plus de 200 morts parmi les militaires maliens, les groupes armés, des victimes collatérales civiles et de nombreuses maisons effondrées, le tout couronné par une détresse psychologique béante négligée. Depuis cette funeste date, Gao gît dans une criminalité multiforme : assassinats ciblés des opérateurs économiques, enlèvements de véhicules, attaques à mains armées en plein jour, marches violentes de la société civile, heurts intercommunautaires réglés de juste évitant ainsi à la ville un séisme social aux conséquences incalculables. De l'avis de nombreux habitants, Gao est le symbole même du naufrage sécuritaire du Mali que ni la présence de Barkhane ni celle de la MINUSMA et des FAMAS, encore moins celle des forces du G5 Sahel, n'a pu exorciser.

Le contexte sécuritaire de Gao est marqué par des défis et menaces permanents à la sécurité des personnes et de leurs biens. Une des conséquences est la réduction de la liberté de mouvement. La « *ceinture de sécurité* » ne dépasse guère 5km en dehors du centre-ville. Cela est aussi à relativiser puisque les attaques et assassinats sont fréquents au centre-ville même de Gao. Plusieurs opérateurs économiques y ont déjà laissé la vie. Braquages des véhicules de transport commun, vols de bétails et de biens, assassinats non revendiqués constituent le lot de menaces permanentes dans la région de Gao. Les mesures annoncées par les autorités de la ville sont suivies de peu d'effet car considérées comme discriminatoires par plusieurs acteurs de Gao.

Le grand banditisme voire la grande criminalité se déplace de la périphérie (villages) vers les centres urbains. Les populations ne se sentent en sécurité ni dans les villages ni dans les villes. Il en résulte le rejet des FAMAS. Les assassinats et les enlèvements sont monnaie courante dans les villes d'Ansongo, de GAO vidés de leurs opérateurs économiques réfugiés à Bamako ou dans des villes plus tranquilles. Ainsi, plusieurs manifestations ont été initiées par les populations d'Ansongo pour dénoncer les attaques des bandits sous le nez et la barbe des Check- point tenus par les FAMAS (1 ou 2 Kms de la ville d'Ansongo).

Aussi, est-il de constater depuis 2012 une forte organisation des différentes ethnies en coordination de communautés que certaines personnes assimilent déjà à un repli identitaire renvoyant à un effritement du pouvoir de l'Etat. Ainsi, en plus des communautés déjà organisées comme les Songhoï et les Armas, il existe aujourd'hui, entre autres, la coordination des Arabes, des Idnanes, des Peulhs, etc.

L'organisation des communautés en coordination a certes aujourd'hui un caractère de prévention et de gestion des communautés, mais elle est surtout un moyen de renforcer la participation des communautés à la gouvernance de la cité. Ces dernières ont envie d'avoir voix au chapitre.

Cependant, ne conviendrait-il pas de s'interroger sur l'articulation de ces coordinations avec l'autorité étatique et les collectivités ? La réforme du secteur de la sécurité comme de tous les autres secteurs a besoin d'être inclusive et répondre aux besoins et attentes des populations. Aujourd'hui, la RSS a lieu dans un contexte de "guerre" au Mali en général et principalement dans les régions du Nord, y compris Gao ; donc elle est essentiellement axée sur des efforts de retour de confiance entre parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. Cela expliquerait les difficultés de mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre cohérente et efficace de la RSS comme processus global. La création des polices de proximité en est la parfaite illustration. Elles sont testées dans certaines collectivités locales (communes) sur la base d'une étude financée par le PNUD à travers le WANEP à Gao.

La RSS voudrait-elle s'inspirer des manquements relevés dans la mise en œuvre "globalisée" de la décentralisation ? Probablement, mais cela ne cadre pas avec les textes régissant la RSS au Mali ; d'où la nécessité de relire lesdits textes pour prendre en compte les ajustements rendus obligatoires par les réalités du terrain rappelant justement les faiblesses de la construction du processus de la RSS au Mali. Cette réforme n'a pas été effectuée suivant un schéma "bottom up", c'est-à-dire à travers une consultation des populations de la base vers le sommet. Elle aurait dû être la synthèse des besoins, préoccupations et attentes des communes, cercles, régions et du niveau national. Or, "le terrain commande" surtout dans un contexte de crise permanente²⁴.

²⁴ <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/mali/13463.pdf>

Les différentes coordinations pourraient constituer le socle des instances de gestion de la sécurité au niveau local, notamment la police territoriale et les comités locaux de sécurité. Ces coordinations sont également des initiatives locales de sécurité rappelant les prémisses de cadres de gestion sécuritaire existant avant la colonisation et l'indépendance comme pour dire « *nous avons précédé l'Etat* ». C'est pourquoi, l'Etat devra veiller à une politique cohérente de gouvernance et de réforme de la sécurité qui tienne compte de cette "évolution" dans le domaine de la sécurité.

2.2 LES DÉFIS LOCAUX DE SÉCURITÉ

Les défis de la région sont aggravés avec l'impact de la crise et ses menaces à la sécurité. Il s'agit des conflits intercommunautaires, des actions des groupes armés, du banditisme ou des catastrophes naturelles. Un des défis majeurs de la région est lié aux déplacements des populations avec des conséquences plus graves sur la fourniture et l'accès aux services essentiels comme l'éducation, la santé et l'humanitaire. Les conséquences sont encore plus graves pour les enfants et les femmes, compromettant ainsi dangereusement l'avenir. A titre d'illustration, l'ensemble des régions totalise 332 957 déplacés internes en décembre 2020 contre 311.193 personnes (octobre 2020), soit une augmentation de 21 764 individus²⁵ dont la justification se trouverait dans l'aggravation de la situation sécuritaire. Les femmes représentent 56% contre 44% d'hommes et 61% d'enfants de moins de 18 ans. Les intentions de retour sont généralement liées à l'amélioration des conditions de sécurité.

A la suite des entretiens avec les acteurs sociopolitiques de la région de Gao, les défis suivants reviennent avec insistance :

- Circonscrire la menace djihadiste sur le territoire de Gao avec l'aide des partenaires, notamment les deux entités djihadistes : EIGS au Sud-Est et GNIM au Sud-Ouest ;
- Accélérer le DDR et l'intégration des combattants pour récupérer les armes ;

²⁵ https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/DTM_DECEMBRE_2020_0.pdf?file=1&type=node&id=10701

- Revoir la mise en application des Accords pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ;
- Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens à l'intérieur des villes et villages, sur les axes routiers
- la possibilité aux résidents de s'impliquer dans le maintien de la sécurité de leurs localités ;
- contrôler la prolifération des armes légères et munitions de tous calibres ;
- Etat défectueux des voies routières ;
- la criminalité transfrontalière et transnationale organisée par les groupes armés étranger, en particulier AQMI, Al Mourabitoune de Mokhtar BelMokhtar (sic) ;
- la migration irrégulière dans sa composante étrangère ;
- les filières étrangères du trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains, etc.
- La porosité des différentes entrées et sorties de la région ;
- L'absence de contrôle rigoureux de la part des forces de défense et sécurité ;
- La résistance au changement et la non-appropriation de l'Accord issu du processus d'Alger ;
- Le déficit de la volonté politique ;
- la superficie du pays (très vaste) ;
- l'insécurité permanente.

2.3. PERCEPTIONS DES POPULATIONS DE LA SÉCURITÉ ET APPROPRIATION DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE SÉCURITÉ

Partant du postulat que le secteur de la sécurité est une notion à composantes variables, il était nécessaire de savoir au préalable quel contenu les populations enquêtées dans la région de Gao mettent dans la notion de sécurité. Pour ce faire, la question suivante a été soumise aux enquêtés : « *Qu'est-ce que la sécurité pour vous ?* »

D'une manière synthétique, tous les enquêtés de Gao, Bourem et Ansongo, définissent la sécurité comme « *un état où la personne humaine est à l'abri de tout danger dans son environnement. Cet état suppose l'épanouissement personnel ou collectif, la liberté de se mouvoir sans limite et sans crainte*²⁶ ».

Au-delà de cette vision globale et idyllique de la sécurité, il reste que chaque individu a sa conception de la sécurité.

Pour un responsable syndicaliste et une représentante d'ONG de Gao²⁷, la « *sécurité, c'est être hors de tous les dangers dans une aire géographique* ». Ce discours est nuancé par les propos d'un responsable des mouvements armés qui ne parle pas d'absence de risques, d'agressions ou de détérioration, mais d'un « *état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien être des individus et de la communauté*²⁸ ».

²⁶ Enquêtés de Gao, Ansongo et Bourem, 2020/2021

²⁷ Entretien avec un syndicaliste et une représentante d'ONG

²⁸ Entretien avec un responsable de mouvement armé

Un enseignant et leader communautaire donne un commentaire encore plus large en insistant sur la liberté de travail, de se mouvoir, d'opinion sur les questions d'intérêt local et national. En fait, la sécurité sonne pour lui comme un préalable qui garantit au citoyen une liberté prenant en compte toutes les dimensions de la vie privée et publique. Elle exclut le blâme pour des faits dont on n'est pas l'auteur. Aussi, laisse-t-il entendre : « *la sécurité est la capacité de jouir du fruit de son labeur, de se mouvoir sans crainte de se faire agresser par qui que ce soit, ne pas être réprimé pour des actes que d'autres ont commis, pouvoir exprimer son opinion concernant la gestion de la crise et de la vie nationale sans être inquiété*²⁹ ».

Ces quelques extraits de discours traduisent la diversité des opinions des enquêtés sur la sécurité selon les statuts, les professions et aussi le lieu de résidence. Il reste cependant que la sécurité demeure un besoin profond et complexe auquel aspirent tous les membres de la société, désireux de vivre en paix, de préserver leurs vie, biens et honneur. Un leader de la jeunesse modélise cette aspiration comme le « *pouvoir d'aller et de revenir sans avoir sans avoir à m'inquiéter ou faire inquiéter les attaques d'attaques, de banditisme, de terrorisme, etc.*³⁰ »

Pour ce syndicaliste, il existe de divergences de lecture et de représentation des questions de la RSS et d'insécurité : « *il existe un désaccord béant entre les Maliens sur les questions essentielles afférentes à la vie de la nation, en particulier la RSS et des divergences des représentations des populations rurales et des urbaines, des nomades et des sédentaires sur les concepts d'insécurité, de banditisme*³¹. » Il estime que la « *RSS est gérée d'un point de vue strictement militaire et qu'on s'active à acquérir beaucoup d'armes, d'hélicoptères pour vouloir gérer les problèmes communautaires. Or, l'insécurité est souvent amplifiée par le manque de vivres alimentaires, la prolifération des armes de tout calibre malgré les recommandations issues des fora*³². »

²⁹ Entretien avec un enseignant et leader communautaire

³⁰ Entretien avec un leader de jeunesse

³¹ Entretien avec un syndicaliste, Bamako

³² Entretien avec un syndicaliste, Bamako

La sécurité est la base de tout, selon cet enquêté : sans sécurité il n'y a pas de paix, sans paix, il n'y a pas de développement, il n'y a pas d'investissements, pas de revenus pour les familles, les ménages et c'est la porte ouverte à la dépravation, c'est la porte ouverte au banditisme, etc. Sur le long terme, c'est le pays qui en pâtit³³.

Cependant, des personnes interrogées reconnaissent les efforts de l'Etat et de ses partenaires : « *L'Etat et ses partenaires sont en train de faire de leur mieux. Ils sont en train de faire de leur mieux, parce que vraiment ce n'est pas chose facile, ce n'est vraiment pas chose facile*³⁴ » mais elles indexent aussi la superficialité du territoire comme une menace à la sécurité car l'Etat ne dispose pas de moyens pour la contrôler et la sécuriser.

Par ailleurs, il a été signifié avec insistance à l'atelier de validation que Gao concentre beaucoup de morts, de blessés et d'oubliés de la tragédie de 2012 et de ses répliques. Aujourd'hui, la plupart des habitants estiment qu'ils sont victimes de leur fidélité et de leur attachement au Mali. Gao a fait échouer le projet de partition du Mali. Au lieu d'être félicité, honoré pour cet acte de patriotisme, les citoyen(ne)s pensent qu'on leur en veut pour cette loyauté jamais démentie. Ils ont le sentiment d'être persécuté pour avoir bien accompli leur devoir patriotique. Il faut donc libérer la parole pour écouter les victimes, fixer leurs témoignages dans des documentaires, inciter les chercheurs à écrire des livres pour que les moments glorieux de la résistance des populations ne soit pas falsifié par les ennemis du Mali. Certes les séances d'audition inscrites dans le cadre de la Commission, Justice, Vérité et Réconciliation sont à saluer, mais elles constituent les premiers pas d'une grande cure psychothérapique qui exigera un fonds conséquent pour la prise en charge des victimes par des professionnels sur de longues périodes. Car les blessures psychologiques se cicatrisent moins vite que les blessures somatiques. Un indicateur de la résolution durable des conséquences de la guerre au Mali de 2012 à aujourd'hui, sera dans la capacité des Autorités maliennes

³³ Entretien avec un membre de think tank, Bamako

³⁴ Entretien avec un acteur local, Gao

et de la communauté internationale, à identifier les véritables victimes, à les indemniser, à assurer aux traumatisé(e)s une prise en charge convenable certes coûteuse mais indispensable. A défaut d'un tel investissement, il faut craindre les rechutes « *psychotiques* » collectives des populations de la 7^{ème} région qui peuvent se cristalliser en haine, en frustrations contre l'Etat et ses mandataires d'une part, et constituer une inhibition citoyenne se manifestant par la rébellion molle (rejet des symboles de l'Etat, émergence d'un régionalisme partisan, d'une auto-stigmatisation incurable, recherche d'un Etat idyllique dominé par le culte, etc.), et évoluer dans le cas de Gao à une lointaine rupture avec l'Etat central du Mali.

En résumé, la lucidité patriotique doit pousser les mandataires de l'Etat à se faire aimer par leurs administré(e)s de la 7^{ème} région et soigner en eux cette hystérie manifeste chez certaines franges de la population consistant à accuser ouvertement l'Etat de toute leur souffrance. Cet épisode sadique ressort bruyamment des propos des participants à l'atelier de Gao, en ces termes : « *la faute c'est l'Etat. L'Etat n'est plus crédible. Toute la souffrance que Gao endure c'est la faute des militaires. Les militaires ne se soucient pas de la sécurité. Même si on nous jette au dehors, on n'ira nulle part. Les gens de Gao doivent parler de leurs problèmes. Chaque malien, chaque civil doit apprendre à se défendre* ». Même si Gao affiche toujours son attachement à la république, certaines voix ne cachent pas leur sympathie aux anciens occupants notamment, les « *djihadistes* » qu'ils exaltent : « *Avec la présence les djihadistes, le vol était absent* ». La fin de la guerre sonnera lorsque tous les blessés de guerre, les traumatisés sortent indemnes des épisodes, des séquelles et renoueront avec la réalité moins agressive.

De la connaissance ou appropriation de la réforme du secteur de la sécurité

En ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité, plusieurs enquêtés déclarent avoir entendu parler de la RSS à travers divers canaux d'information. Ainsi, les enquêtés en ont été informés suivant les réseaux sociaux, les journaux de la presse écrite, les officiels de l'Etat en l'occurrence le Ministre chargé de la sécurité lors d'une de ses visites à Gao pour échanger avec les populations sur la sécurité, les ateliers sur les aspects de défense et de sécurité de la Feuille de route pour la mise en œuvre du chronogramme

d'actions prioritaires endossé par la 23^{ème} session du comité de suivi de l'Accord (CSA) organisé par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants en collaboration avec la MINUSMA qui a regroupé le Gouvernement et les mouvements signataires. Une autre source d'information reste un « *atelier organisé par l'UNTM et la CSTM à Sikasso en octobre 2020 sur financement de la FES*³⁵. »

Aussi, d'autres acteurs n'en ont pas entendu parler comme cet enseignant et leader communautaire de Gao *qui affirme* : « *Je n'ai jamais entendu parler de la sécurité*³⁶ » ou cette employée d'une ONG de la place qui répond tout sèchement « *non* ».

De toute évidence, la RSS ne semble pas correspondre pour le moment aux attentes des populations malgré des avancées comme le cadre institutionnel ou les textes : Selon moi, le cadre institutionnel est là, les textes sont là. Malheureusement dans la pratique, l'avancée est très timide et on l'impression que cette réforme ne prend pas suffisamment en compte les composantes civiles et les personnes vulnérables (les femmes, les jeunes, etc.) ne sont pas prises en compte et ne sont pas suffisamment outillées pour comprendre les enjeux de cette réforme. L'idée de sécurisation qui y est dégagée ne correspond forcément aux attentes des populations. Les populations attendent plus de cette RSS³⁷. Pour une personne enquêtée bien informée sur les questions de sécurité et de réforme en la matière, « *la RSS n'est pas spécifique aux pays en guerre. A titre d'illustration, en Afrique à cause de la brutalité des méthodes de la police d'interpellation des manifestants et des lacunes pour le maintien d'ordre, des réformes ont été entreprises pour apprendre aux policiers sud-africains à considérer les manifestants non comme des ennemis*³⁸. »

³⁵ Entretien avec un responsable syndical, Gao

³⁶ Entretien avec un enseignant et leader communautaire

³⁷ Entretien avec un membre d'un think tank, Bamako

³⁸ Entretien avec un expert de la société civile, Bamako

Le contexte de crise doit être considéré comme une opportunité et « *inciter les acteurs à adhérer à la RSS³⁹* », mais malheureusement au Mali, « *tous les efforts ont porté sur la création d'institutions, la nomination des commissaires et l'octroi de salaires, rien d'autres⁴⁰*. »

Par conséquent, l'appropriation de la RSS ne peut être que difficile parce qu'« *on conçoit des choses puis on vient les imposer aux communautés⁴¹* » ; et cela pose la récurrente question de volonté politique : « *les gens (acteurs en charge de la RSS) veulent-ils vraiment s'approprier de la RSS⁴² ?* »

Aussi, cet observateur des questions de défense et de sécurité estime-t-il que la RSS soit méconnue même par la majorité des forces de défense et de sécurité confortant ainsi l'opinion selon laquelle ce sont les institutions, les nominations et les salaires qui sont privilégiés dans ce processus : « *Un certain élitisme plane sur la RSS. En effet, le citoyen lambda tout comme la société civile ou même les FDS (forces de défense et de sécurité) dans leur écrasante majorité, n'ont pas une bonne connaissance de la RSS⁴³*. »

En tout cas, la RSS ne doit pas être considérée comme « *le seul apanage⁴⁴* » ou « *la propriété privée des seuls porteurs d'uniformes⁴⁵*. »

³⁹ Entretien avec un expert de la société civile, Bamako

⁴⁰ Entretien avec un expert de la société civile, Bamako

⁴¹ Entretien avec un expert de la société civile, Bamako

⁴² Entretien avec un expert de la société civile, Bamako

⁴³ Entretien avec un expert de la société civile, Bamako

⁴⁴ Entretien avec un expert de la société civile, Bamako

⁴⁵ Entretien avec un acteur de la société civile, Bamako

2.4 CAUSES DE L'INSÉCURITÉ DANS LA RÉGION DE GAO

Concernant ce phénomène, les personnes enquêtées ne manquent pas d'en citer avec mixte de causes, menaces et manifestations. Les causes, tout comme la notion de sécurité, prennent plus les dimensions d'une sécurité humaine que la sécurité classique. Ainsi, elles citent :

- la mauvaise gouvernance politique ;
- la mauvaise gestion des rebellions qui a favorisé les conflits armés, les affrontements entre les communautés, et le terrorisme ;
- la prolifération des armes légères utilisées lors des conflits ;
- la faiblesse ou encore l'absence de la représentation de l'Etat ;
- l'effritement de l'autorité de l'Etat ;
- la faiblesse des moyens financiers, matériels, humains et techniques pour les forces de défense et de sécurité (armée, gendarmerie, police, garde républicaine) ;
- la corruption généralisée, laxisme, favoritisme, injustice au niveau de l'administration de l'Etat ;
- la corruption au sein de l'armée, le favoritisme dans les recrutements et avancements, les privilèges accordés aux élites des groupes armés issus des rébellions comme sources de démoralisation, de démotivation et d'insurrections au sein des forces de défense et de sécurité ;
- la mauvaise répartition des forces de sécurité sur le territoire ;
- le faible patriotisme des autorités politiques (appartenances politiques fondées sur la recherche d'intérêts personnels) ;
- la mauvaise répartition des ressources de l'Etat entre les collectivités territoriales ;

- le non-respect des lois par l'Etat et par les citoyens (absence de contrôle, faible redevabilité dans la gestion des affaires publiques, irresponsabilité, incivisme, négligence, insouciance, etc.).

La sécurité apparaît ainsi comme la résultante de la mauvaise gouvernance des autres secteurs. Les causes ci-dessus évoquées sont faiblement liées à la sécurité. Tout cela atteste de la nécessité de prendre la sécurité dans une approche globale, intersectorielle.

Les **manifestations de l'insécurité** telles que révélées par les enquêtes se résument en atteintes physiques, morales ou psychologiques et atteintes aux biens : le crime organisé, la montée du radicalisme et de l'extrémisme violent, le banditisme, l'augmentation du taux de consommation des drogues et autres substances nuisibles à la santé, les déplacements des populations fuyant les atrocités des conflits armés, l'extrême pauvreté des populations affectées par les conflits et le chômage des jeunes, l'aggravation de la criminalité et de la délinquance surtout juvénile dans les zones affectées, la montée de la précarité (liée à la crise alimentaire dans de nombreuses localités), les migrations et exils économiques, le faible taux de scolarisation des enfants, la déscolarisation, etc.

2.5 LES BESOINS DE SÉCURITÉ DES POPULATIONS DE LA RÉGION DE GAO

Depuis la crise politico-sécuritaire de 2012, la région de Gao connaît un déficit immense en matière de sécurité. L'insécurité affecte tous les aspects de la vie, y compris les déplacements quotidiens des individus à l'intérieur de leur quartier. C'est dire donc que les besoins et attentes des populations en matière de sécurité sont très forts. Les principaux besoins se déclinent comme suit :

- assurer les services sociaux de base pour les populations ;
- faire des actions de développement intégral à court, moyen et long terme en prenant en compte l'aspect genre ;
- Assurer la quiétude ne serait-ce que dans la ville de Gao et sur les axes routiers desservant les autres cercles ;

- La multiplication des check-points aux différentes entrées et sorties de la ville avec un contrôle rigoureux, un couvre-feu continu jusqu'au cantonnement des groupes armés signataires ;
- Mener une chasse à tout autre détenteur d'armes en dehors des mouvements reconnus par le processus qui attendent leur démobilisation, la perquisition de toute maison suspecte ;
- Désarmement de tous les mouvements armés ou leur fusion pour contrecarrer les velléités de certains de leurs membres de profiter de ce chaos pour brigander dans la ville, amplifier la méfiance et les tensions intercommunautaires ;
- Multiplier les patrouilles nocturnes des forces de défense et de sécurité sur les principales artères et filtrer ainsi les différentes entrées de la ville ;
- Protéger les populations contre les crimes organisés, les attaques à mains armées et les brigandages sur les axes routiers ;
- Le déploiement effectif des forces de défense et de sécurité sur toute l'étendue de la région de Gao ;

Le besoin de protection des personnes et des biens ressort comme crucial « *parce que on rentre, on tue on sort ; les besoins ne sont pas pris en compte*⁴⁶. »

⁴⁶ Entretien avec un transporteur, Gao

CHAPITRE III

ETAT DES LIEUX DE L'IMPLICATION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

Plusieurs enquêtés reconnaissent avoir été impliqués dans la gestion des questions sécuritaires. A titre d'illustration un responsable des mouvements armés déclare : « *Je suis impliqué dans la gestion des questions sécuritaires de la ville de Gao à travers mon mouvement, le MSA (le Mouvement pour le Salut de l'Azawad) qui est membre de la plateforme, signataire de l'Accord*⁴⁷ ».

Un leader de la jeunesse de Gao soutient que les autorités ont toujours impliqué son organisation dans la gestion des questions sécuritaires. Au regard de l'apport des jeunes durant l'occupation des régions du Nord et des sacrifices consentis, les jeunes se trouvent en première ligne sur les questions sécuritaires. Aussi, a-t-il précisé : « *les autorités impliquent la jeunesse dans les questions de la sécurité, car tout récemment, lors de l'installation du couvre-feu, ils ont organisé une conférence avec la jeunesse pour demander leurs avis concernant l'insécurité*⁴⁸ ». Un autre leader de la jeunesse est plus réservé. Il fait ce constat : « *A un certain niveau, la fédération des organisations de la résistance civile dont je suis membre est impliqué dans les questions sécuritaires, mais pas suffisamment selon nous. Nous avons eu à assurer la sécurité à Gao et dans certaines localités. Si nous sommes suffisamment impliqués, nous pouvons beaucoup aider les forces de sécurité sur bien des plans*⁴⁹ ».

Néanmoins des enseignants et leaders communautaires, un leader syndical et une femme travaillant au compte d'une ONG avouent qu'ils n'ont pas été associés ni impliqués. Par exemple, un leader communautaire affirme : « *Je fais partie d'une structure nommée la coordination régionale des Idnanes et alliés de Gao. Nous avons mis cette structure sur les fonts baptismaux en décembre en présence du délégué du Gouverneur, de celui de l'autorité intérimaire, de la MINUSMA et du Maire de la commune urbaine, mais jusqu'ici moi, en tant que vice-président, je n'ai pas été consulté en rien. Et si le président ou tout autre membre du bureau l'avait été, j'aurais été informé*⁵⁰ ».

⁴⁷ Entretien avec un leader de mouvement armé

⁴⁸ Entretien avec un leader de jeunesse

⁴⁹ Entretien avec un leader de jeunesse

⁵⁰ Entretien avec un enseignant et leader communautaire

L'implication des communautés est revendiquée afin de mieux exploiter son expertise qui s'exprime dans un adage local selon lequel « *l'étranger a de gros yeux mais ne voit rien*⁵¹ », ce qui signifie que « *ce sont les gens qui sont sur le terrain, les gens qui sont natifs de la zone qui peuvent savoir qui est qui*⁵² ». Pour cela, « *l'entente, la communion et surtout la plus grande discrétion*⁵³ » sont indispensables au sein de la communauté.

Sur la question des niveaux de responsabilité des acteurs, les enquêtés engagent principalement la responsabilité de l'Etat et ses démembrements ainsi que celle des citoyens et les organisations de la société civile. L'Etat n'est pas considéré selon les personnes interviewées, comme le seul à garantir la sécurité des populations. La majorité des personnes enquêtées pensent que l'Etat demeure le principal responsable sans occulter le rôle majeur des citoyens dans le domaine sécuritaire.

Ces résultats ne doivent pas également masquer le fait que l'Etat est considéré comme « *incapable* » de garantir seul la sécurité des citoyens. Depuis la crise politico-sécuritaire, les citoyens ont largement conscience de la faiblesse/ fragilité de l'Etat, précisément dans le domaine sécuritaire. C'est pourquoi la réforme du secteur de la sécurité suscite de nombreuses attentes. Mais à l'évidence, la collaboration « *civilo-militaire et/ ou policière* » demeure encore un défi au Mali. Les organisations de la société civile apparaissent également comme des acteurs importants dans le domaine de la sécurité.

A la question de savoir si les OSC peuvent jouer un rôle dans l'amélioration de la sécurité, la presque totalité des personnes interrogées dans la région de Gao ont répondu par l'affirmative. Pour jouer un rôle efficace dans l'amélioration de la sécurité, les personnes interrogées estiment que les OSC devraient :

- être bien structurées avec une seule coordination nationale, représentée sur toute l'étendue du territoire, jusque dans les villages et fractions ;

⁵¹ Entretien avec un acteur local, Gao

⁵² Entretien avec un acteur local, Gao

⁵³ Entretien avec un acteur local, Gao

- mettre en place un mécanisme de veille, de contrôle démocratique et de suivi permanent des actions des autorités publiques, principalement celles du gouvernement ;
- mettre en place un système d'alerte pour donner l'information utile en temps réel aux autorités publiques, notamment aux forces de défense et de sécurité, sur les menaces / risques d'insécurité ;
- recevoir une bonne formation sur les outils et instruments juridiques afin de mieux contrôler les actions de l'Etat ;
- sensibiliser la population et instaurer des cadres de débat et d'échange civilo-militaire ;
- mener des actions de plaidoyers sur la démocratie et les droits de l'homme auprès de l'Assemblée nationale ;
- mener une action de plaidoyer auprès du Gouvernement et de l'Assemblée nationale pour mieux équiper les services de sécurité et de défense ;
- organiser des campagnes, ou autres actions pour sensibiliser les populations à dénoncer les délinquants et les criminels, en cherchant à améliorer les relations entre les FDS et les populations ;
- multiplier les rencontres – débats entre les citoyens pour faire des propositions concrètes dans le sens de la promotion et de la consolidation du dialogue et de la cohésion sociale ;
- faire des communications et des recommandations préalablement à l'adoption des lois et prises de décisions concernant la sécurité des citoyens ;
- organiser régulièrement des cadres d'échanges, de débats, de formations, d'informations et de sensibilisations en direction de tous les acteurs du secteur de la sécurité et de la population afin que celle-ci s'implique pour sa propre sécurité ;

- appuyer les actions de l'Etat visant à promouvoir la sécurité en faisant des propositions et des recommandations relatives aux décisions pouvant être prises en matière de sécurité ;
- faire du lobbying pour faire aboutir des revendications sur les exigences de sécurité vis-à-vis des pouvoirs publics surtout au niveau de l'Assemblée Nationale et du Gouvernement.

Résultats des entretiens du focus-groupe

■ Les défis sécuritaires

Parallèlement aux entretiens individuels, les résultats du focus groupe viennent confirmer les préoccupations et les efforts des acteurs de la société civile. Ce focus a réuni les représentants de l'État (préfets, sous-préfets). Dans un débat ouvert, ils ont passé en revue les défis majeurs et les besoins sécuritaires de la région de Gao. Tout comme les acteurs de la société civile, ils dressent la radioscopie de leur circonscription sujette à la psychose, au braquage dans les rues et même dans les familles, aux assassinats ciblés. De façon inquiétante, ils assistent à une réduction drastique de la liberté de se mouvoir la nuit où les activités ludiques des jeunes sont quasi inexistantes. Parmi les principaux défis sécuritaires que les représentants de l'Exécutif épluchent, nous notons :

- Les contraintes de se mouvoir dans et hors de la ville, car affirment-ils : *« beaucoup de citoyens ont l'impression d'être guettés »* ;
- La difficulté de distinguer les éléments des FAMAS de ceux des groupes armés. En effet, *« les bandits sont habillés de la même manière que les porteurs d'uniforme de l'armée nationale ; ils utilisent les mêmes insignes, c'est les treillis, talkie-walkies, etc. »* ;
- La présence massive des chefs des groupes armés dans la ville contribuant à amplifier l'insécurité et l'impossibilité de contrôler les actions nuisibles de leurs subalternes.

Devant la montée de la criminalité à Gao, l'Exécutif a arrêté un certain nombre de mesures visant à faire régner la quiétude. Celles-ci se ramènent à :

- Interdire la circulation des véhicules non immatriculés dans la ville ;
- Prohiber les coups de feu pendant les mariages durant quinze jours.

Hélas, les consignes n'ont pas été respectées par tous les citoyens. Il en a résulté des contestations à caractère communautaire qui ont poussé les autorités à abandonner leur position jugée rigoriste.

A la question de savoir pourquoi l'Exécutif a fléchi face aux contestations, les délégués de l'État confessent : « *il est difficile de prendre des mesures rigoureuses. Ici, chacun se cherche. Si tu es rigoureux tu deviens une cible à abattre* ». Pour étayer leurs propos, ils invoquent l'infortune d'un officier de la justice qui a dénoncé lors d'une rencontre de haut niveau « *l'indiscipline, l'indécence des chefs des groupes armés et certains militaires maliens de faire des pressions pour libérer les bandits en détention* ». Cela a fait de lui, le point de mire de toutes les menaces. C'est dans ces conditions qu'il a été gratifié d'une promotion à Mopti, sorte de perche providentielle tendue pour l'extraire du bourrier infernal des forces coalisées qu'il a osé nommer à visage découvert.

Enfin, au cours du focus groupe, l'un des délégués de l'Etat a tenu à souligner avec inquiétude une dérive de certaines franges des Forces de défense et sécurité qui pourrait s'expliquer par l'appât du gain facile. Avec un air embrouillé, il déclare : « *Tous ces groupes armés sont dirigés par des officiers de l'armée ou des légionnaires de la Gendarmerie. Les militaires des FAMAS désertent en toute impunité pour grossir les groupes armés. Je ne comprends pas* » !

■ Les initiatives locales

Les délégués de l'État martèlent que les communautés ont pris des initiatives locales pour combler le vide laissé par la vacance de l'autorité. A titre d'illustration, dans la commune rurale de Gabéro, les populations ont décidé de verser des cotisations aux groupes armés pour surveiller leur bétail. Malheureusement, les vols ont persisté avec virulence en dépit des interpellations adressées par certains chefs traditionnels aux chefs des milices qui se satisfont à empocher leur butin.

En outre, des initiatives heureuses ont prospéré dans d'autres localités de Gao notamment à Hamakouladji et Forgho. Autour du thé, les jeunes bras valides organisent des veillées nocturnes pour surveiller tout ce qui se passe dans leur secteur. Ensemble, ils partagent les renseignements et adoptent des stratégies pour contenir les menaces internes et externes. Néanmoins les délégués de l'Etat soulignent des imperfections inhérentes à ce type d'organisation. En d'autres termes, ils constatent « *On ne peut pas placer un militaire derrière chaque citoyen. Ainsi certaines communautés ont mobilisé leurs bras valides. Toutefois certains d'entre eux, une fois en possession des armes, deviennent incontrôlables* ».

Au-delà de ces quelques faiblesses observées, les jeunes alertent les forces de défense de sécurité sur tous les mouvements suspects. Certains groupes d'autodéfense, précisent les mandataires de l'Etat « *escortent mieux les préfets, les maires et les citoyens lambda que les militaires. D'ailleurs, les populations ont plus confiance en ces jeunes que les porteurs d'uniforme* ».

■ Recommandations

Au terme de ce focus groupe, nous avons établi quelques constats qui semblent traduire certaines métaphores voire le silence des représentants de l'Exécutif. De la préfecture au gouvernorat, tout le monde évoque les intimidations sournoises des bandits sur « *l'intellect des citoyens* ». Le tableau qui se dégage des entretiens avec les délégués de l'Exécutif donne cette impression obscène d'insécurité généralisée qui « ***n'épargne ni société civile, ni administrateurs*** »⁵⁴ Aujourd'hui, dans la région de Gao « *une banale réflexion émise par une personne peut heurter quelqu'un et lui attirer la colère, la mort d'un inconnu* », constate avec amertume le même délégué de l'Etat.

Par ailleurs, en tenant compte des actes posés par certains militaires des FAMAS, quelques délégués de l'Exécutif franchissent le pas en s'interrogeant, si ces militaires ont réellement la volonté de sécuriser les citoyens ordinaires, les communautés tout court. Ils révèlent l'amateurisme des personnels des FDS et leur indiscretion qui les pousse à s'afficher de façon ostentatoire, à se faire identifier par le treillis et autres insignes. Toutes ces attitudes les exposent aux attaques de l'ennemi qui les côtoie au quotidien, les surveille en temps réel et les surpasse en renseignements. Au regard de ces défaillances dans le système de sécurité des FAMAS, plusieurs recommandations ont été formulées au cours du focus groupe :

- Sécuriser les centres d'internement des migrants et contrôler le flux migratoire à Gao, devenu un transit incontournable pour de nombreux étrangers (Soudanais, Tchadiens, et autres nationalités de l'Asie) en direction du site d'orpillage d'Intillit ;
- Améliorer les capacités opérationnelles des brigades d'autodéfense existantes au niveau des communautés ;

⁵⁴ Entretien avec un agent de l'Exécutif, Gouvernorat de Gao, le 7 avril 2008

- Veiller qu'elles défendent toujours et sans démesure les intérêts vitaux des populations dont elles sont l'émanation légitime ;
- Accélérer la décentralisation de la police par la mise en place de la police de proximité, c'est-à-dire la police communale ;
- Accroître le professionnalisme des FDS en mettant l'accent sur la culture de la discrétion. En termes clairs, l'identité des agents des FDS ne doit être connue de personne. Pour les agents dévolus aux renseignements, ils doivent opérer dans les secteurs d'activité (transports, commerce, etc.) sensibles sans susciter la curiosité d'autrui. Ils doivent user de « *camouflage cuirassé* » ;
- Constant que le nerf de la guerre moderne reste la reconnaissance de l'ennemi et de ses stratégies de camouflage, les mandataires de l'Exécutif invitent de « *former les agents des FDS aux techniques du renseignement, à décoder par les bouts de papier jetés devant des points indiqués de la police, de la gendarmerie* ». Ils ajoutent aussi de « *former les agents des FDS à former les citoyens pour s'approprier des techniques du renseignement, à les apprendre comment dénoncer les suspects* ». Or, à l'état actuel, dans nos commissariats, « *le citoyen qui dénoncerait un suspect est soumis à des interrogatoires incalculables jusqu'à ce qu'il soit découvert par l'ennemi et livré* ».

En terminant le focus groupe, les délégués de l'Exécutif n'ont pas manqué d'attirer notre attention sur les vertus d'inclure en plus des jeunes, les femmes dans la collecte des renseignements ; car affirment-ils « *les femmes ont une expertise avérée dans l'observation. Elles sont témoins de tous les événements dans les restaurants, les bars, etc. Elles entendent tout, voient beaucoup de choses auxquelles les hommes ne prêtent pas attention. Les bandits n'attaquent jamais au hasard. Les femmes sont très attentives aux véhicules suspects des bandits. Les femmes sont dans la chaîne de renseignement des bandits qu'ils identifient par recoupement. Elles sont bien en renseignements. Les femmes et les jeunes peuvent déjouer beaucoup d'attaques. Pour les rendre efficaces, il faut lutter contre leur chômage et leur donner espoir* ».

- Libérer progressivement la parole en instituant un climat de confiance mutuelle, car martèlent les délégués de l'Etat : « *Ici à Gao, zone réputée de grande criminalité, il y a de la méfiance entre les gens. On ne déclare*

jamais un bandit par peur de représailles ». Un des délégués a même déclaré que : « *L'insécurité à Gao relève beaucoup plus du grand banditisme que du djihad* » ;

- Consolider la société civile en prenant en compte les nouvelles mentalités des populations imposées par la situation de crise. On assiste à l'émergence d'une société civile non formelle concurrentielle de la société civile classique qui mérite d'être encadrée pour éviter les rivalités indues.

Une relecture minutieuse des propos des délégués de l'autorité publique lors du focus couplés à ceux des entretiens individuels des différents acteurs de la société civile, laisse apparaître la nécessité de :

- Circonscrire les dangers liés à l'insécurité en métastase dans la région de Gao ;
- Travailler en synergie pour promouvoir les bonnes pratiques locales et étatiques ;
- Rééduquer certains agents des FDS dont le code de conduite s'oppose à la pudeur la plus élémentaire.

Par ailleurs, il est impérieux pour les acteurs régionaux et leurs partenaires de :

- Combattre l'amalgame en démolissant toutes les formes de résistances individuelles ou communautaires ;
- Instaurer une justice saine qui s'applique à la fois au plus fort et au plus faible ;
- « *Réinitialiser* » l'éducation citoyenne pour tempérer les instincts belliqueux de certains « *super citoyens de la Cité des Askia* » allergiques à toute forme d'autorité ;
- Inclure toutes les composantes de la société à la construction de la cohésion sociale dont les termes de référence dans la région de Gao pourraient se ramener à la protection des personnes, de leurs biens et de leur honneur ; à l'extinction des groupes armés et au sarcophage de leur arsenal de guerre ; au redéploiement républicain des FDS et de l'administration publique sur toute l'étendue du Mali sans restriction, sans discrimination, sans destruction.

CHAPITRE IV

OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS D'IMPLICATION DES FEMMES ET DES JEUNES

La femme est considérée dans tous les groupes sociaux et sociétaux du Mali comme une actrice majeure du bien-être, de l'équilibre social et de protection. Certaines expressions, suivant les milieux et avec leurs stéréotypes, consacrent bien cette opinion : « *Coumba est plus forte que le commandant* » ou « *derrière chaque grand homme se trouve une grande dame.* »

Malheureusement, cette opinion sociétale, généralement positive, peine à se faire exprimer dans les textes régissant la vie politique et institutionnelle malgré la disponibilité de la politique nationale genre, de la Loi n° 2015-052/ du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives et d'autres dispositions pertinentes. Elles ne sont pas appliquées. La sécurité n'y fait malheureusement pas exception.

Pour la plupart des enquêtés au cours de cette étude, la femme n'est pas prise en compte dans le processus de la RSS au Mali. Il n'est pas rare d'entendre, concernant la participation de la femme dans la RSS, des propos comme « *Très faible, très faible de même que celui des groupes vulnérables. On a l'impression que la RSS se limite à Bamako*⁵⁵. »

Pourtant, la femme peut jouer un rôle capital dans la sécurité, surtout dans le domaine du renseignement : « *On ne leur donne pas leur propre rôle à jouer. Mais les femmes là, on doit créer des services secrets parmi les femmes. Qui doit faire ça (sic), c'est la police. La sécurité, ce n'est pas la bouche là, non, non. On doit mettre de grands moyens pour leur formation. Tous les grands secrets, ce sont les femmes qui s'occupent de ça*⁵⁶. »

Les femmes considérées par certains analystes comme groupe vulnérable comme les personnes vivant avec un handicap ou les jeunes, pour d'autres, ne sont pas impliquées dans la RSS : « *Il n'y a pas vraiment une forte implication des personnes vulnérables au processus de la RSS*⁵⁷. »

⁵⁵ Entretien avec un membre d'un think tank, Bamako

⁵⁶ Entretien avec un acteur local, Gao

⁵⁷ Entretien avec un représentant d'un think tank, Bamako

L'un des premiers obstacles est la non-prise en compte du genre dans l'at-telage institutionnel de la RSS au Mali. Nulle part, il n'y est fait mention. Cela ne devrait cependant pas étonner lorsque l'on sait que les femmes sont faible-ment représentées dans les instances de décision nonobstant le vote et la promulgation de la Loi n° 2015-052/ du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives⁵⁸.

Cependant, les organisations de femmes sont conviées à certaines rencon-tres sur la sécurité. Lesdites organisations font l'objet d'appui des partenaires techniques et financiers pour leur insertion dans le circuit de la production. Cela est important dans les dimensions humaines de la sécurité. Quant aux jeunes, ils participent à toutes les rencontres relatives à la sécurité à cause probablement de la forte influence de ceux-ci sur la population. Toute mesure n'intégrant pas les jeunes est susceptible de rejet. Cela s'explique par le grand rôle qu'a joué la jeunesse (hommes et femmes) dans la sécurisation des personnes et de leurs biens durant l'occupation de la ville en 2012. Ils sont aujourd'hui regroupés au sein d'une faïtière appelée Fédération des Organisations de la Résistance Civile de Gao. Elle entretient de bonnes rela-tions avec certains acteurs en charge de la sécurité comme le contingent allemand⁵⁹.

Aussi, les jeunes ont-ils soumis des doléances au Gouvernement du Mali pour leur prise en compte dans le processus de DDR en dépit des critères établis par les parties signataires de l'Accord pour la paix. En ce qui concerne les personnes handicapées, elles ne sont ni prises en charge dans les pro-grammes de formation, ni représentées dans les organes institutionnels. Il en est de même pour les réfugiés/déplacés.

⁵⁸ <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/103433/125635/F-893978704/MLI-103433.pdf>

⁵⁹ <https://www.facebook.com/1178657985603532/posts/2110512909084697/>

Néanmoins les femmes et les jeunes disposent de suffisamment d'opportunités en faveur de leur prise en compte dans le processus de RSS au Mali. La première opportunité est l'organisation des jeunes et des femmes en associations et organisations ou en faîtières d'organisations. Aussi, les textes internationaux, régionaux et nationaux militent tous en faveur de la prise en compte des femmes comme la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (2003), la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (2004), le Cadre Continental pour les Jeunes, la Paix et la Sécurité de la commission de l'Union africaine, la Charte africaine de la jeunesse, etc.

CHAPITRE V

INITIATIVES LOCALES DE GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ

Les Populations et communautés disposent d'assez d'initiatives sécuritaires à cause de la gravité des menaces et de la faible présence des acteurs étatiques susceptibles de les protéger.

Les initiatives sont variées et diverses. Elles se mettent en place en fonction du mode d'organisation de la collectivité (mairie, organisations de la société civile) ou sont individuelle. Ainsi, l'on a des **comités de veille citoyenne** où les populations s'organisent en réseaux d'information pour traquer les voleurs de bétail. Des voleurs ou suspects ont pu être identifiés.

Mais avec l'avènement groupes terroristes, les populations ont de plus en plus peur de tels réseaux dont des membres prennent vite l'habillage d'un terroriste pour voler.

Les **comités locaux de protection communautaire** travaillent sur les questions de veille et d'alerte précoce. Leurs actions comprennent aussi la sensibilisation des populations sur les dangers des engins explosifs improvisés ou sur les menaces (signalisation de bandits, fréquentation des foires en groupes). Ces comités existaient à Gao (un comité dans chaque quartier), à Bourem, Bamba, Temera, Taboye, Soni Ali Ber, Gabéro, etc. Ils sont constitués de 10 personnes au niveau communal et de 4 personnes au niveau du village.

Ces comités constituent ce qui est considéré aujourd'hui comme des comités locaux de sécurité. Ces comités ont été encadrés par des partenaires (comme OXFAM), car ces comités existaient déjà) qui les ont dotés en stratégies de protection (traçabilité de la communication). Les alertes se faisaient par communication (pas d'écrits ni de sms). Les membres du comité villageois et communal disposent d'un crédit de communication mensuel (5000F) afin de réduire les risques liés aux regroupements.

Les **mouvements de résistance civile** de Gao, notamment « *Les Patriotes* », « *Les Patrouilleurs* » et « *Nous pas bouger* » sont de belles pratiques de gouvernance locale de la sécurité et de la citoyenneté. Leurs actions et stratégies méritent d'être connues et dupliquées dans les zones de conflit. Les jeunes ont résisté non seulement aux rebelles (MNLA) mais aussi aux groupes terroristes occupant la ville et qui interdisaient les activités de jouissance de la jeunesse. Les jeunes se sont aussi, maintes fois, opposé aux opérations de flagellation et d'amputations publiques des djihadistes.

La mise en synergie des mouvements de résistance civile en une seule entité dénommée Fédération des Organisations de Résistance Civile de Gao (F. O. R. C. G) est en elle-même une bonne pratique. Ses fora communaux « *selen ka cina* » (parler pour construire) sont dédiés à la cohésion sociale et au renforcement de l'unité et de l'entente entre les différentes composantes sociales des communautés.

Sur initiative de partenaires, des **réseaux** sont mis en place comme le Collectif des jeunes leaders à Ansongo pour renforcer la collaboration entre les forces défense et de sécurité et les populations.

Ce genre d'initiative est connu dans différents espaces géographiques, et souvent aussi sous différentes appellations comme « **waldè** » ou « **tons** » : Il y a toujours de bonnes pratiques adoptées autrefois, n'eut été l'exacerbation du terrorisme. Autrefois on a des tons villageois, les groupes de défense au niveau des villages, même à Bamako. A Banconi ou dans certains quartiers en Commune I, il y a des groupes de défense, des groupes de veille. Ce sont des jeunes qui sont organisés sous la coupe du chef de village ou comité devillage ou du conseil de village. Ces jeunes essaient de veiller sur le village, le quartier ou la commune. Donc ils surveillent à des moments donnés, il y a des règles et des critères qui sont définis non seulement pour être membre mais aussi comment agir, ce sont des processus qu'ils ont définis ensemble et adoptés dans les localités⁶⁰.

Pour un autre enquêté, ces dispositifs communautaires ne sont utilisés qu'en cas d'échec de l'Etat et apparaissent comme des réactions de survie ou de préservation de la dignité et de l'honneur : « c'est comme dans toutes les communautés, on réagit, en fait, au fur et à mesure des différentes menaces sécuritaires qui se présentent. Des dispositions sécuritaires ou autres, en fait, je pense que c'est en fonction des différentes menaces qui se présentent. Vraiment aujourd'hui les communautés s'en tiennent plus aux autorités, c'est lorsque les autorités ne parviennent que les communautés s'organisent pour essayer de faire face à ces menaces sécuritaires ou autres ou ces problèmes de sécurité qui se posent, donc pas de dispositions sécuritaires⁶¹. »

⁶⁰ Entretien avec un responsable d'OSC, Bamako

⁶¹ Entretien avec un responsable des médias, Bamako

Une autre initiative consiste en la mise en place de **check points** au niveau des communes (par exemple Téméra, Soni Ali Ber, Téméra, Taboye, Forgho, Hamakouladji, etc. Ce mécanisme a été également mis en place au centre-ville de Gao en 2017. Les check points sont tenus par les jeunes de la communauté. Des **patrouilles** avaient également été organisées en 2012 pour protéger les populations et leurs biens. Ces patrouilles ont permis de récupérer plusieurs armes laissées par les militaires à Gao après leur « *repli stratégique* ». Ces armes ont été restituées à l'armée à son retour dans la ville en 2013.

Une initiative bien connue dans la ville de Gao est le **cadre de concertation** constitué des notabilités de la ville. Il y a également toutes les communautés qui s'organisent en coordinations ou alliances pour signer des **accords de paix locaux** en vue de juguler l'amalgame entre bandits et communautés. Ces accords ont un rôle d'anticipation des conflits intracommunautaires. Ces coordinations ont leurs démembrements au sein des femmes et des jeunes.

Le **Forum pour l'emploi des jeunes** est une initiative de la Fédération des Organisations de Résistance Civile de Gao (F. O. R. C. G) en partenariat avec BARKHANE consistant à former les jeunes dans différents corps de métier pour une durée de 4 mois. Il est également prévu d'équiper les jeunes formés de matériels pour leur insertion dans la vie socioprofessionnelle.

Les **milices et groupes d'autodéfense** appartiennent aussi aux pratiques et initiatives. Ils sont considérés, suivant les perceptions, comme bonnes ou mauvaises. Mais ils sont, dans certains cas et dans certaines localités, créés ou suscités, pour répondre à des besoins impératifs de sécurité communautaire. Comme pour les locaux de protection communautaire, ils sont pris en charge par la communauté, y compris la diaspora. D'ailleurs, les différentes associations et coordinations d'associations, d'organisations non gouvernementales créées après la crise de 2012 méritent-elles d'être considérées comme des initiatives ou bonnes pratiques.

Les rencontres communautaires (intercommunautaires) reviennent aussi souvent comme des bonnes pratiques de gouvernance sécuritaire locale. Elles permettent un brassage entre les différentes composantes sociales

contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale par le renforcement de la confiance. Elles combattent l'exclusion qui constitue une grave menace à la sécurité. De telles initiatives sont également des hauts lieux de production de solutions endogènes.

En somme, les pratiques, initiatives ou mécanismes sont nombreux et variés, selon les localités et les composantes sociales voire au sein des communautés. Toutefois, d'autres enquêtés semblent se résigner : « *La meilleure pratique, c'est la patience de la population, elle a pu s'organiser, elle a été trop patiente. On a beaucoup de grandes personnalités, ce que je propose c'est que la patience de la population doit continuer sur ça. Tôt ou tard toute chose a sa fin*⁶². »

⁶² Entretien avec un transporteur, Gao

■ CONCLUSION

La sécurité apparaît clairement, à la suite des entretiens, comme un bien public dans la préservation duquel aucun pan de la société ne saurait rester en marge. Tous les secteurs comportent des mesures sécuritaires qui ne ressortent généralement qu'en cas de mauvaise gestion dudit secteur. La sécurité est non seulement un moyen de garantir la stabilité, la paix et la cohésion sociale, mais elle est aussi une finalité de la bonne gestion de tous les domaines de la vie socioprofessionnelle.

Le rôle des organisations de la société civile, surtout les jeunes, les femmes et les religieux de même que les communautés et les collectivités locales (mairies) dans la gestion de la ville de Gao pendant son occupation par les rebelles et alliés djihadistes en 2012/2013 atteste de la pertinence de ces acteurs dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques. D'ailleurs, ce rôle devrait même inspirer les décideurs et partenaires à réfléchir davantage à leurs approches d'implication, de participation et d'inclusion des partenaires sociaux, à tous les niveaux, en vue de faciliter l'appropriation des décisions de pouvoir et de conduire une politique publique avec succès. Dans le cadre d'espèce, la sécurité ne saurait constituer une exception. Elle est même la base, le socle principal de toutes les actions de développement confirmant ainsi le sens fort du lien entre paix, sécurité et développement.

Une interaction plus cohérente entre les acteurs institutionnels de gouvernance du secteur de la sécurité faciliterait l'appropriation de la RSS et l'acceptation de celle-ci par les populations. Beaucoup d'institutions interviennent dans la gouvernance du secteur de la sécurité sans qu'il y ait de vraies passerelles entre elles. Il s'agit, par exemple, des ministères de tutelle comme la défense et sécurité plus protection civile), la justice (mentionnée de manière périphérique dans la RSS), les services paramilitaires comme la douane, les eaux et forêts, etc.

Les rapports entre populations et acteurs de sécurité sont profondément marqués par le manque de confiance et de réticence. Cette situation n'est pas de nature à permettre des réformes majeures dans le secteur.

Aussi, les partenaires techniques et financiers, chacun avec sa stratégie et son approche, ne contribuent-ils pas toujours à une mise en œuvre cohérente de la RSS, surtout que l'Etat manque de stratégie de coordination des acteurs et des acteurs intervenant dans le domaine de la RSS.

La bonne gouvernance des affaires publiques (bonne gestion de tous les domaines) entraîne un effet d'amélioration du secteur de la sécurité. Les réformes ne peuvent prospérer que dans un bon cadre politique empreint de bonne gouvernance.

Au terme de ce rapport sur l' « *Etude des défis locaux en matière de sécurité, des besoins de la population et la mise en œuvre du processus national de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) à Gao* », tous les acteurs affirment la nécessité de s'atteler pour la réalisation de la bonne gouvernance. Celle-ci pour être comprise doit être traduite en indicateurs. C'est pourquoi, les acteurs de la société civile, les représentants de l'Exécutif régional insistent sur l'exigence de faire de la RSS la priorité majeure. De façon plus spécifique, la société civile, recommande que la Police et la Protection Civile recrute en son sein un nombre respectable de natifs destinés à servir dans la région de Gao. Hélas, selon observateurs le quota de Gao est toujours subtilisé par des forces occultes basées à Bamako.

Un accent particulier a été mis sur le rôle des femmes dans la mise en œuvre de la RSS. Les acteurs de la région déplorent leur exclusion dans les prises de décision et leur faible représentativité aux différents échelons. Une extension des actions de la société civile pour impliquer les femmes rurales doit être enclenchée immédiatement.

Les participants saluent les efforts déployés par les organisations féminines pour briser le mur de méfiance entre les communautés. Là aussi, le rôle des femmes a été applaudi. Il reste à poursuivre la communication pour clarifier les rôles et les responsabilités des femmes, des jeunes dans la réussite de la RSS. De même, un contrôle efficace de la communication sur les réseaux sociaux et une lutte sans merci contre les manipulations (fake-news) doit être déployé par tous les partenaires de la RSS.

Plusieurs pratiques mafieuses et trafics d'influence des officiers supérieurs des FAMAS dans le recrutement des jeunes de la région de Gao, ont été dénoncés. Ainsi, les acteurs de la société civile rappellent l'Etat à s'assumer et à faire prévaloir la justice, l'équité pour le respect des quotas au sein des FAMAS dévolus à chaque région administrative du Mali. Les auteurs des distorsions doivent être identifiés et sanctionner vigoureusement.

Une communication pertinente a été retenue pour inclure la composante culturelle dans la RSS. En plus du pillage perpétré par les occupants sur les personnes et les biens matériels, des destructions importantes ont ciblé les centres de documentation, les musées, les sites touristiques, classés patrimoine culturel.

Enfin, une interpellation a été adressée aux représentants de l'Exécutif Régional, à la fois par les participants de l'atelier et les acteurs de la société civile, pour circonscrire deux phénomènes inquiétants écumant dans la ville de Gao et sur ses villages voisins :

- Contrôler l'affluence migratoire vers les sites d'orpaillage dans la région de Gao (Gourma). Les migrants qui opèrent dans cette région sont constitués des ressortissants arabes de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient, des Soudanais, des Tchadiens et autres nationalités étrangères. Ils payent de modiques sommes d'argent pour passer les barrages de la police des frontières et entrer à Gao à bord d'innombrables pick-up surchargés de personnes dont l'identité et les intentions sont inconnues.
- Combattre le banditisme au sein des groupes armés signataires des Accords issus du processus de paix signé à Alger (2015) d'une part, de certains chefs hiérarchiques FAMAS basés à Gao et Bamako, toujours prompts pour exiger de la justice la libération des malfrats pris souvent la main dans le sac. Ils constituent, selon de nombreux témoins les vrais auteurs du crime organisé dans la ville de Gao.

On ne peut clore ce rapport, sans souligner l'optimisme qui anime les participants à l'atelier. Même s'ils reconnaissent que la situation sécuritaire à Gao s'est nettement dégradée par rapport à 2021, ils demeurent convaincus que leur région a échappé à l'apocalypse. Selon, une actrice de la société

civile : « *il y avait une certaine méfiance entre les ethnies entre 2012 et 2013. Aujourd'hui, nous les femmes de Gao, avons de bons rapports avec les femmes Bambara, Soninké, Peules, Arabes, Touarègues, etc.* » L'optimisme des habitants de Gao tire sa vigueur de la bonne humeur de ses populations, de leur envie d'exister et d'interroger l'insécurité qui enveloppe leur ville en dépit de la militarisation à outrance. Avec humour, un acteur de la société civile constate, malgré « *l'existence de deux commissariats, du Groupement Mobile de Sécurité (GMS), de la Gendarmerie, des Famas, de Barkhane, de la MINUSMA, toutes ces forces sont incapables de réagir contre un véhicule bourré de bombes et qui circule librement à Gao depuis 48 heures sans être inquiété* ». Un dernier participant, enthousiaste résume le miracle de Gao à la rencontre de deux éléments naturels : « *le fleuve et le désert* » dont l'interférence, l'alternance agréable, régule les émotions volcaniques diurnes de ses habitants en une brise nocturne de sérénité qui empêche toute démesure, toute destruction de la cité des Askia. Gao a survécu et vivra toujours dans le mouvement interrompu du souffle de l'eau qui absorbe le souffle thermique du Sahara pour en faire une pluie fine, symbole de sécurité, de la paix retrouvée, de la renaissance du Mali.

■ RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Dicko-Zouboye F., Sangaré-Coulibaly K., 2011**, *Genre et sécurité au Mali : état des lieux et nouvelles perspectives*, DCAF, PGPSP.
- **GAOUKOYE A., 2018**, *Conspiration au Mali et au Sahel*, Paris, L'Harmattan.
- **Moulaye Z., 2005**, *Gouvernance démocratique de la sécurité au Mali. Un défi du développement durable*, Friedrich-Ebert-Stiftung.
- **Matt M., Houngnikpo C., 2019**, *Contrôle démocratique du secteur de la sécurité. Fondements et théorie*, Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique.
- **Sylla D., 2002**, *Esquisse sur l'état des lieux de la société civile au Mali, forum sur la société et le NEPAD, avril 2002*.
- **Valasek K., 2008**, *Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité*, DCAF, Genève, Suisse.
- **DCAF /RSS Document d'information**. La gouvernance du secteur de la sécurité ; Appliquer les principes de bonne gouvernance au secteur de la sécurité.
- **FIDH, 2006**, *Rapport de mission internationale d'enquête. Note sur la situation des femmes au Mali, n°438*.
- **Présidence de la République du Mali**, *Décret N°2016-0401/P-RM du 09 Juin 2016, article. 4*

Les ateliers

Istefanus S Zabadi, 2001, Comprendre la sécurité et la dynamique du secteur de la sécurité, communication à l'Atelier de formation et de sensibilisation des experts et personnels du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest, organisé par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) et le West African Network on Security and Democratic Governance (WANSED), Abuja, Nigeria, 28 novembre 1^{er} décembre 2005.

■ WEBOGRAPHIE

Gouvernement du Québec, 2021, Institut national de santé consulté sur le site mobile.inspq.qc.canada le 12 /3/2021

<https://www.cnrtl.fr/définition/sécurité>

Grainesdepaix.org/fr/ressources consulté le 12 /3/2021 à 22H 25

<https://issat.dcaf.fre> Apprendre Union Africaine (UA), Cadre d'orientation sur la Réforme du secteur de la sécurité (RSS)

<https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/103433/125635/F-893978704/MLI-103433.pdf>

<https://www.facebook.com/1178657985603532/posts/2110512909084697/>

[http : www ; DDC ; admin.ch/glossary ; php ?
userhash=32759333navid=738&D=2](http://www.admin.ch/glossary.php?userhash=32759333navid=738&D=2)Source : définition adaptée d'un texte de la Direction pour le Développement et la coopération (DDC) du Gouvernement fédéral Suisse

Programme de Renforcement de la culture démocratique des Organisations de la Société Civile au Mali : Atelier de validation de la synthèse des rencontres sur les rôles et responsabilités de la société civile dans un contexte démocratique au Mali, Octobre 2001, P.4

ANNEXES

■ LISTE DES PERSONNES (79) CONTACTEES

STRUCTURES/PERSONNES	CONTACTS
Bamako (18, tous des hommes)	
Général MAHAMADOU NIAKHATÉ	ahniakate@gmail.com
BOUBACAR SOKONA (EMP)	boubacarsokona@gmail.com
MOHAMED AG YOUSOUF BOSSOU ALBACHAR ABDRAMANE ANNASSER MAÏGA	Membres du Conseil national de la RSS
Col.-Major PHILIP SANGARÉ, directeur par interim Col.-Major ABDRAMANE CISSÉ, chargé des finances Chef d'escadron Aliou Ibrahim Sylla, hchargé de la logistique Ambassadeur ALMAAMOUN KÉITA Ambassadeur MOHAMED T. MAIGA SOUNKALO TOGOLA, chargé de la communication	Commissaires à la RSS
Coalition citoyenne de la société civile pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale (CCSC-PURN)	djadja63@yahoo.fr
CONASCIPAL	Souleymane MAIGA
Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique	isaacdakono@gmail.com
ISS-Africa	maigaibrahim.im@gmail.com
CERM	lahsoumaila@gmail.com
Confédération syndicale des travailleurs (CSTM)	cstmfr@yahoo.fr / cstm@afribone.net.ml
Maison de la presse	Mahamadou Talata MAIGA, 66790813/73392598
Cercle de Gao (43, dont 7 femmes)	
ALASSANE ALI TOURÉ	ONG GRAIP
HAOUSSATA ABDOULAYE	ONG GRADEP
ABDOULAYE MAIGA	ONG SEAD
AZALI MOHAMED LELLI	GIE GACD
MOHAMED OUSMANE	GIE GACD
BACHIROU ABDOULAYE	ONG GRAIP
ABDRAHAMANE MOHAMED	ONG GRAIP
HAWA IBRAHIM	ONG GRIDEV
MOHAMED AG ALMAHMOUD	ONG HETMAT
HABIBOULAYE IZATIEGOUMA	ONG SEAD
IBRAHIM MAIGA	ONG GRIDEV
MAHAMADOU MAHAMOUDOU	ONG AADIS
FATMA WT ALMOUSTAPHA	ONG UAVES

Défis et besoins sécuritaires locaux à Gao :
de la participation des OSC et des populations dans le processus national de réforme
du secteur de la sécurité

CHATA ALBACHAR TOURÉ	ONG GRADEP
ZAINABOU HAMANE TOURÉ	Mandataire Vétérinaire Soni Ali Ber
ASKOU AG DAKAKA	ONG ADIRAM
DIAFAR A MAIGA	EDUCATION GAO
HASSIMI BOUBACAR	EDUCATION GAO
MOHAMED LAMINE IDRISSE	EDUCATION GAO
CHARLEMAGNE AGALIKA	Personne vivant avec un Handicap
ISSOUFI MAHAMANE	Personne vivant avec un Handicap
KARAMOGO CAMARA	TRANSPORTEUR
Madou Coulibaly	Personne vivant avec un Handicap
AMADOU ABACAR MAIGA	TRANSPORTEUR
MOUNNA H TOURE	CASE DE LA PAIX
BOUBACAR BASSIROU MAIGA	GANE
HASSANE MAHAMADOU	DEPLACE INTERNE
BOUBACAR TOURE	EPR
MOUSSA TOURÉ	MEDIA
HAMÉYE MAHAMANE	CONSEIL NREGIONAL DES JEUNES
ABOUBACRINE TOURE	FAITIERE
ALHOUSSEINE MAIGA	FAITIERE
HACHIMI TOURE	COMMERCANT
MOHAMED IBRAHIM AGUISSA	RELIGIEUX
FATOUMATA DICKO	Agent d'ONG locale
MOHAMED ELMOCTAR	Agent d'ONG internationale
DJAFAR ALHOUSSEINI	Responsable syndical
ABOUBACAR MOUSSA	Diplômé sans emploi
ABDOULAYE SEYDOU	Responsable des mouvements armés
MOHAMED TOURÉ	Animateur de radio
ANASS MAIGA	Leader de la jeunesse de Gao
ZOUDA AG DOHA	Enseignant et leader communautaire
SEYDOU DJIBRILLA	Acteur de développement
Cercle de Bourem (9 dont 3 femmes)	
FANTA BANA	Présidente APDF, Bourem
KASSOUM SANOGO	Bourem, Président des jeunes de Bou-
BINTOU DJITTËYE	Présidente CAFO de Bourem
SIDIKI MAÏGA	Jeune leader de Bourem

YEHIA HAIDARA	Artiste, mission Culturelle de Bourem
ZEINABOU HAMIDOU	Femme leader de Taboye
HAMEY TOURÉ	Président du conseil local de Bamba
Chef de village de Tondibi	Bourem
1 ^{er} adjoint du maire de Bourem et chef de village de Baria	Bourem
Cercle de Ansongo (9 dont 5 femmes)	
BOUCHIRA DOUNDA	Association gamahaw
FATY DOULLA	Association Gamahaw
AÏCHA MALIKI	Gie Alafia
HAOULA BIYA	Société civile
NASSIBO DICKO	Présidente CAFO
AISSATA HASSANE	Association Beauté
ISSOUFA MOUSSA	CSTM
ABDOURZAKOU YÉHIA	Agent de la mairie
ABDOURHAMANE MOUSSA	Association Gamahaw

Défis et besoins sécuritaires locaux à Gao :

de la participation des OSC et des populations dans le processus national de réforme
du secteur de la sécurité

A propos de l'étude :

L'implication des acteurs sociopolitiques maliens dans le processus de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) est diversement appréciée par l'Etat et la société civile. Pour le premier, le processus a été inclusif, pour la seconde, elle en a été juste informée.

De toute évidence, le contrôle démocratique du secteur de la sécurité reste un défi, d'autant plus que la méfiance entre les forces de défense et de sécurité et la population est profonde.

Partant de ce constat, la Friedrich-Ebert-Stiftung a initié un projet triennal intitulé « Sécurité pour tous » co-financé par l'Union européenne. Ce projet vise à contribuer à la mise en place d'actions et d'institutions garantissant que la mission de sécurité soit plus responsable, plus adaptée et plus équitable face aux besoins de sécurité de la population. La participation de la société civile aux processus de gouvernance et de réforme du secteur de la sécurité sera renforcée au Mali, au Nigéria, au Cameroun et dans l'espace élargi de la CEDEAO.

Dr Moussa TOURE

Chef de mission, Consultant principal

Dr Alhassane GAOUKOYE

Consultant junior



Co financé par
l'Union européenne

